

# Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Impression - GESSLER S.A., Sion  
Tél (027) 2 19 05 - 2 31 25

PRIX DE L'ABONNEMENT  
1 an Fr. 42.— | 3 mois Fr. 12.—  
6 mois Fr. 22.— | Le N° Fr. —.30  
Etranger, demandez les conditions

Règle des annonces  
PUBLICITAS S.A., SION  
Tél (027) 2 44 22  
Agences à Brigue et Martigny  
Annonce 16,5 ct le mm  
Avis mortuaire 40 ct le mm  
Réclame 60 ct le mm  
TIRAGE CONTROLE : 12 848 ex

5 JOURS

pour un complet  
à vos mesures  
chez



P 59 S

## La journée au Grand Conseil Valaisan

### Les députés examinent les comptes et le rapport de gestion Plusieurs décrets importants sont acceptés à l'unanimité

Pour sa deuxième matinée de travail, le Grand Conseil a poursuivi l'examen des comptes et du rapport de gestion présentés par le Conseil d'Etat. Le début des travaux fut marqué par la lecture en langue allemande du rapport de la commission des finances.

Après cette lecture, M. le Président Aloys Copt mettait en discussion l'entrée en matière. M. François Wyss (rad.) prit en premier la parole pour poser la question de savoir si une politique d'investissements est justifiée. Le rapport de la commission des finances laisse planer une certaine insécurité et une appréhension manifestes. Il ne fait pas de doute que la commission du programme ne doit poursuivre son effort, M. Wyss demande ensuite la création d'une commission permanente dite du programme et de gestion.

Au nom du groupe socialiste, M. René Favre (soc.) déclare que la conclusion du rapport est toute gratuite. La situation financière n'est pas aussi alarmante que le rapport veut le faire croire. Il invite le Conseil d'Etat à ne pas ralentir son effort d'investissement, mais de l'accroître encore. Il souhaite un rapport précis au sujet des nouvelles ressources prévues dans le rapport et désire les connaître. M. Favre estime aussi les travaux de la commission des finances superficiels et invite le Conseil d'Etat et le Grand Conseil à réorganiser les méthodes de travail. Il désire aussi que les comptes soient présentés de deux manières : celle actuelle et celle par nature.

M. Jean Vogt (rad.) parle au nom de son groupe et déclare d'entrée que son groupe ne s'oppose pas à l'entrée en matière. — Il n'y a pas lieu de s'alarmer, déclare-t-il, mais il ne faut pas stopper l'équipement. L'essentiel est d'ordonner. Ce sera lors de l'examen du budget que les députés devront prendre conscience de l'importance de leur acte car de cet examen dépendra l'ensemble des œuvres entreprises pour l'année à venir. Il souhaite qu'une entente entre la Confédération et le canton intervienne au sujet de l'aménagement du territoire. Il demande au Conseil d'Etat d'étudier attentivement les projets de décrets de subvention : ceci en raison de la pauvreté de certaines communes et de la mauvaise gestion d'autres. Il s'agit donc de filtrer les décrets. Il s'intéresse aussi à connaître les nouvelles recettes.

M. Gérard Perraudin (soc. ind.) estime la gestion irrégulière. « Le budget, déclare-t-il, n'est pas établi avec sérieux ».

M. Albert Imsand (c.s.), président de la commission des finances, répond aux diverses questions. Sa position n'est pas très favorable à la requête de M. Wyss ; néanmoins, il promet à l'intervenant un rapport. Il conseille à M. Favre la modération et une politique d'urgence nécessaire pour maintenir un équilibre financier. Il prend note des remarques de M. Vogt. M. Lorétan, chef du Département, déclare que pour 1965 il n'y aura pas de nouveaux impôts. Il étudiera le budget 1966.

L'entrée en matière est votée à l'unanimité.

#### EXAMEN DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Aucun député ne demande la parole et la Haute Assemblée vote à l'unanimité ce premier point des comptes et du rapport de gestion.

#### EXAMEN DU DÉPARTEMENT DES FINANCES

Lors de l'examen de ce département, M. Jean Vogt (rad.) estime que les cas soumis à la commission cantonale de recours en matière fiscale se tranchent avec lenteur. Il souhaite que le fonctionnement administratif de cet organisme soit surveillé et que le travail se fasse plus rapidement.

M. Amédée Mabilard (soc.) s'intéresse à des explications au sujet de la péréquation financière. Certaines communes riches seraient aussi au bénéfice de la péréquation. Il désire connaître les noms des communes qui bénéficient de cet état de chose et demande que de l'ordre soit fait à ce sujet. Intervient encore M. Joseph Rey (soc.) au sujet des comptes de Département. M. Gérard Perraudin (soc. ind.)

s'étonne que la Banque Cantonale ne participe plus au compte de péréquation intercommunal.

M. Lorétan, chef du Département, prend acte avec satisfaction de la proposition de M. Vogt et propose aux autres intervenants de reporter la réponse à leurs demandes lors de l'examen des comptes de la Banque Cantonale.

A l'unanimité, le Grand Conseil accepte les comptes et le rapport de gestion du Département des Finances.

#### REMANIEMENT PARCELLAIRE DE LA COMMUNE DE DORENAZ

Le Grand Conseil examine ensuite le projet de décret concernant l'octroi d'un subside cantonal en faveur du remaniement parcellaire de la commune de Doréaz. M. Rémy Theytaz (ces) fonctionne comme rapporteur. Dans son rapport, la commission fait état de la vocation agricole de cette commune. Les terrains de la plaine de Doréaz ont une superficie de 145 ha. et sont répartis en 2.350 parcelles cadastrées au chapitre de 345 propriétaires. Le réseau actuel des chemins est insuffisant et mal conçu. Le morcellement excessif comme le manque de voies d'accès rendent précaires toute adaptation des cultures aux méthodes modernes. Le coût des travaux est arrêté à fr. 1.400.000.—. Le canton participe à ces travaux par un subside de 36% et de fr. 504.000 au maximum.

Dès l'entrée en matière, intervient M. Clovis Luyet (soc.) qui met en cause l'opportunité même des remaniements parcellaires. Il souhaite que les tribulations de tels travaux soient évitées aux communes. Il signale vertement le cas où des communes ont entrepris des remaniements qui n'ont servi qu'aux spéculateurs. M. Luyet s'explique ainsi : — « Des manitous de la finance, aux poches garnies de billets, achètent de nos paysans des terres à un prix dérisoire et même mal situées. Le remaniement s'effectue : ces Messieurs sont les mieux lotis et le paysan ne peut qu'abandonner sa terre pour payer les frais des remaniements ». Le député socialiste estime que de telles méthodes ne servent pas la paysannerie et demande au Conseil d'Etat d'étudier une nouvelle formule adaptée à la vocation même des terres.

M. Ami Mottiez (rad.) intervient dans le même sens, en faisant toutefois remarquer à M. Luyet qu'un remaniement effectué en plaine n'engloutit pas les sommes d'un remaniement de montagne. Il propose donc au Conseil d'Etat d'étudier une formule nouvelle surtout pour la montagne.

M. Lampert, chef du Département, prend note des remarques des deux députés et étudiera la question.

L'entrée en matière n'est pas combattue. Après la lecture des articles, le vote en premiers débats s'effectue à l'unanimité.

Ce n'est qu'en fin de matinée que M. Etienne Perrier (soc. ind.), président de la commission, demandera l'urgence qui sera accordée.

#### TRANSFORMATION DU TÉLÉFÉRIQUE MOEREL - RIED - MOEREL

Le village de Ried - Moerel était relié à la plaine jusqu'en 1952 par un chemin muletier. En raison du développement économique d'après-guerre, ce moyen de communication s'est révélé insuffisant. L'essor des moyens de Ried a exigé une liaison rationnelle et un moyen de transport pour les touristes. Après études, un téléphérique avec une cabine à 4 personnes fut construit. Depuis la mise en service du téléphérique, plusieurs améliorations ont pu être réalisées : — adduction d'eau potable au village, — canalisations au village, — construction d'une laiterie.

L'exode a pu être stoppé. Le nombre des jeunes foyers va en augmentant : en 1963, le village comptait 269 habitants ; en 1965, 283.

L'installation n'arrive plus à faire face à l'affluence toujours croissante. Le trafic est entravé par suite de la capacité insuffisante des cabines à 4 places. Après études, le projet présenté prévoit un téléphérique système va-et-vient à deux cabines d'une capacité de 15 personnes

par cabine ou 1 125 kg. de matériaux. Le coût des travaux devisé à Fr. 700 000. L'Etat alloue un subside de 45 %.

Voilà ce qui ressort du rapport présenté par M. Charles Cleusix (rad.), rapporteur.

En premier, M. Charles-Marie Crittin (rad.) s'étonne que les travaux d'études de ce projet aient été effectués par un bureau étranger au canton. De tels cas se produisent régulièrement : des bureaux extérieurs précèdent à l'étude de projets subventionnés. M. Crittin, qui souligne l'effort d'équipement des bureaux techniques en Valais, demande au Conseil d'Etat de bien vouloir tenir compte des possibilités offertes par les bureaux valaisans d'abord.

M. von Roten, chef du Département, répond à l'intervenant que la décision prise de faire étudier le projet à l'extérieur, est une décision communale et que le Conseil d'Etat n'a pas été sollicité de donner son avis.

M. Hubert Bumann (c.) et M. Paul Mudry (ces.) demandent des modifications rédactionnelles qui sont acceptées.

Après examen des divers articles, le projet est accepté à l'unanimité et l'urgence est acceptée.

#### CORRECTION DE LA ROUTE SION - BRAMOIS - CHIPPIIS, SECTION PONT SUR LE RHONE — A SION — CARREFOUR DE CHAMPSEC

La largeur moyenne de la route, tortueuse à cet endroit, est de 5 mètres et ne correspond pas au trafic né du développement de ce quartier de la ville de Sion. Le projet prévoit une route de 9 m. de large bordée de deux trottoirs de 2,50 mètres chacun. Le devis des travaux est estimé à Fr. 1.300.000. La participation de l'Etat sera de 70 %.

Aucun député ne demande la parole et le projet est accepté en premiers débats. L'urgence est demandée par M. Charly Gaillard (rad.) et elle est acceptée. M. Roger Marin (rad.) fonctionnait comme rapporteur.

P.-S. Fournier.  
(suite page 5)

## Printemps tardif dans le Val d'Hérens



Comme chacun l'aura remarqué, l'hiver cette année fut très long et l'heure de mettre le bétail au vert, contrairement aux bonnes années, n'est pas encore arrivé. Il faut donc épuiser les dernières provisions de foin remises dans les granges des mayens. Celles-ci seront transportées à dos de mulet jusqu'au village comme le montre notre photo prise hier sur la route reliant Mâche à Euseigne.

#### LE ROMAN DES CARTES A JOUER

### Le mystère des origines

A première vue, les cartes à jouer apparaissent comme un simple amusement pour les petits et les grands.

En y réfléchissant, on ne peut manquer pourtant d'être frappé de la ténacité avec laquelle se sont conservées, depuis des siècles, la forme et les figurines des cartes à jouer. Toutes les tentatives de modification ou d'innovation — et elles ont été nombreuses — dues aux changements de régime politique, ou à une mode satirique, artistique, éducative et autres, se sont toujours heurtées à un extraordinaire attachement aux cartes qui, depuis leur introduction en Europe, n'a cessé d'intriguer tous les

chercheurs qui se sont penchés sur leur origine et leur histoire.

C'est par une intervention formelle faite aux religieux de l'abbaye de St-Victor à Marseille, vers 1337, que l'on trouve la première trace de l'introduction des jeux de cartes en France. Elles étaient sans doute arrivées en Provence par l'Italie et l'Espagne. On ne relève auparavant que quelques allusions, d'ailleurs douteuses, à leur existence en Occident.

Pourtant à son apparition, le jeu de cartes était peu commode à manier et terriblement compliqué. Il était, en effet, directement inspiré

(suite page 13)

#### ROME

### PETITE PLANÈTE

Comment faire pour n'être plus bigame ?

C'est la question que se pose, depuis des mois, un personnage bien connu du monde du cinéma, M. Carlo Ponti lui-même.

Et que se pose l'une de ses femmes, non moins connue dans le même monde : Sophia Loren elle-même.

Comme ils ne trouvent pas de réponse à cette lancinante question, leurs nuits sont devenues des nuits d'angoisse et de douleur.

Rien n'est plus torturant qu'une question sans réponse. L'esprit est ainsi fait qu'il ne saurait dormir dans l'insatisfaction.

Les philosophes, les théologiens, les artistes le savent bien qui travaillent surtout la nuit, car c'est pendant la nuit que les questions demandent avec le plus d'insistance à être résolues.

Carlo et Sophia connaissent donc les affres des nuits sans sommeil, parce qu'ils ne savent ni l'un, ni l'autre comment faire pour que Monsieur ne soit plus bigame.

Il fit une bêtise en 1946. Il épousa, selon toutes les règles de l'art matrimonial italien, la comtesse Giuliana Fiastri, fille d'un général. Les généraux ne font pas les choses à moitié. Celui-ci exigea que le mariage fut attesté par toutes sortes de contrats qui le rendraient éternel.

Or, onze ans plus tard, le glorieux cinéaste changea de pays, de climat et de femme. Il épousa, en nouvelles noces tout à fait solennelles, la belle Sophia dont il est inutile que je vante les charmes.

Cela se passait au Mexique. Le Mexique est un pays aux idées larges et aux plateaux élevés. Sur l'un de ces plateaux, on accorda le divorce à M. Ponti, ce qui lui permit de faire le bonheur de Sophia Loren.

Tout semblait aller pour le mieux quand la Justice italienne fit savoir au couple que son association était simplement irrégulière puisque la loi italienne ne reconnaît pas le divorce. Et qu'ainsi, M. Ponti était simplement un bigame qui s'ignorait.

— Bon, dit-il à sa compagne qui, italienement parlant, n'est plus sa femme, nous ferons annuler notre mariage mexicain ce qui ne changera rien à notre manière de vivre...

Le Mexique est un pays aux idées larges et aux plateaux élevés. Sur l'un de ces plateaux, on annula le mariage de Carlo et de Sophia qui revinrent en Italie par avions séparés.

— Voilà, je ne suis plus bigame, dit Carlo à la Justice de son pays. La bêtise du Mexique est effacée.

Ma femme s'appelle de nouveau Giuliana Fiastri, Sophia est une simple collaboratrice.

— Non, dit la Justice italienne, raide comme un monument fasciste. Le mariage mexicain a été annulé illégalement. Un mariage contracté légalement ne peut pas être annulé illégalement. Or, d'après la loi mexicaine, votre mariage mexicain était légal. Il ne peut donc que subsister pendant les siècles des siècles.

M. Ponti s'arracha trois cheveux, réfléchit, décida de se faire Français.

Il se fit Français, épousa en France sa seconde femme, qui n'était donc plus sa femme pour les Mexicains, qui ne l'avait jamais été pour les Italiens, mais qui continuait de l'être, néanmoins, pour ceux-là mêmes qui estimaient qu'elle ne l'avait jamais été.

Tout allait pour le mieux, de nouveau, dans le meilleur des ménages italo-mexico-français.

Seulement, quand le couple revint en Italie, les choses se gâtèrent.

La loi matrimoniale italienne s'applique avec rigueur à tous les Italiens, quelle que soit leur nationalité de rechange.

Alors, Madame, Monsieur, ou bien vous renoncez à vivre en Italie, ou bien vous irez en prison...

Et c'est parce qu'ils voudraient vivre ensemble en Italie sans aller en prison que Sophia et Carlo se demandent comment il faut faire pour cesser d'être bigame.

Moi, je n'en sais rien.

Sirius.





**«Holiday»  
au  
jardin**

«Holiday», cela veut dire vacances, détente, délasserment. Mais «Holiday» signifie aussi repos. Ou bien «dolce farniente». Ah! qu'il est bon de ne rien faire dans un jardin, à la lisière d'une forêt, avec un bon livre (et un panier à pique-nique rempli chez MIGROS)

et cela va sans dire, avec un «Holiday», **le nouveau lit de camp et de jardin!** «Holiday» (monture solide, extra-légère, en aluminium, accoudoirs et sangles en polypropylène) est idéal pour se reposer. Pratique, facile et simple à replier, à un prix extrêmement favorable.

Pour notre quarantième anniversaire:

**39.-**

**MIGROS**

Dans nos principaux magasins libre-service



Pourquoi payer plus !

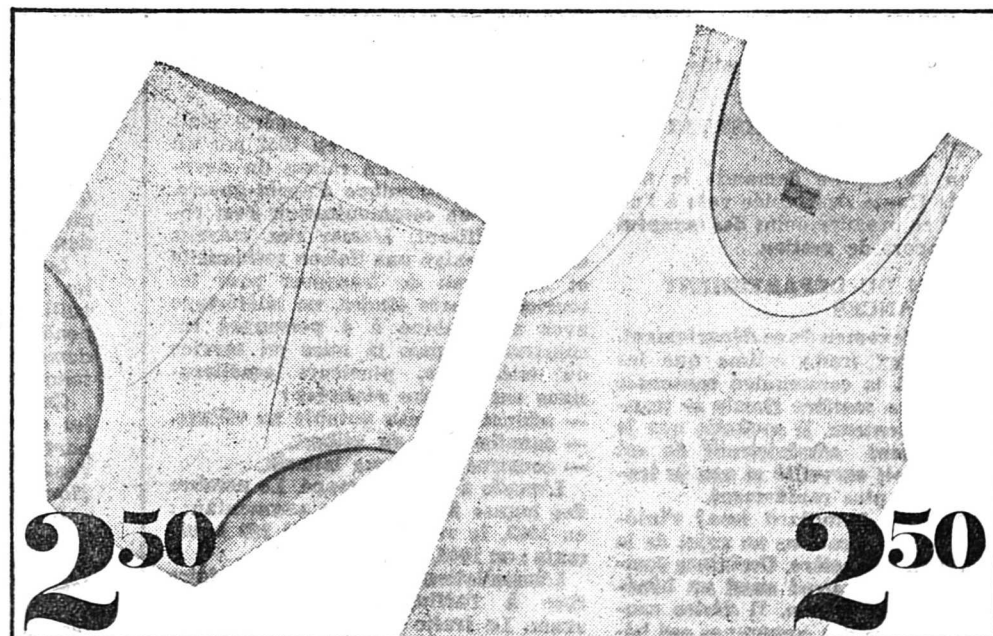
**et «détente» pour  
le budget?**

Aux prix où nous les vendons, il vaut la peine d'acheter **des slips pour messieurs**, pur coton, blanc, avec fermeture spéciale et ceinture élastique coulissante, tailles 5-8.

Pour notre quarantième anniversaire, seulement **2.50.**

**Maillots pour messieurs**, sans manches, pur coton, blanc. Encolure et emmanchures avec bordure tricotée, tailles 5-8.

Pour notre quarantième anniversaire, seulement **2.50**





# Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Adresse officielle : Case postale 28 Sion I - Télégramme : Association Valaisanne Football, Sion - Cpte de chèques postaux : Ilc 782 Sion - Téléphone Président : (027) 2 16 42 secrétaire : (027) 2 18 60

## Communiqué officiel No 42

### 1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 9 MAI 1965

#### CHAMPIONNAT SUISSE

**2ème Ligue**

St. Maurice - Muraz	2-2
Saillon - Salgesch	2-2
Grône - Monthey	0-4
Brig - Vernayaz	4-1
Saxon - Sierre	2-3

**3ème Ligue**

Lalden - Salgesch 2	1-2
Grimisuat - Visp	0-4
Chippis - Naters	2-5
Steg - Lens	4-0
Sion 2 - Raron 2	3-0
St. Gingolph - Fully	2-3
Monthey 2 - Vouvry	2-2
Collombey - Châteauneuf	2-1
Riddes - Leytron	2-2

#### Juniors A. - Interrégionaux

Etoile-Carouge - Beaufregard	7-0
Sion - Fribourg	4-3
St. Léonard - Vevey	2-2
Servette - Martigny	6-3
CS. International - UGS	6-3

#### 4ème Ligue

Chalais - Lalden 2	4-2
Grône 2 - Granges 2	1-5
Brig 2 - Varen	2-4
Visp 2 - Sierre 2	0-2
Savièse 2 - Evolène	2-5
Bramois - Granges	6-5
Ayent - Lens 2	3-1
Grimisuat 2 - Vex	2-2
Chamoson - Saxon 2	7-3
ES. Nendaz - Vétroz	3-6
Ardon 2 - Erde	2-0
Ayent 2 - Savièse	2-4
Saillon 2 - Troistorrents	1-3
Martigny 2 - Evionnaz	4-1
Bagnes - Orsières 2 (forfait)	0-3

#### Juniors A. - 1er Degré

Leytron - Monthey	0-6
Chamoson - Vernayaz	0-4
Salgesch - Saxon	2-1
Saillon - Fully	7-1
Sierre - Martigny 2	2-1

#### 2ème Degré

Lens - Lalden	1-0
Grimisuat - St. Léonard 2	0-5
Sierre 2 - Grône	1-2
Varen - Steg	2-3
Visp - Brig	2-1
Erde - Bramois	3-0
Vétroz - ES. Nendaz	2-1
Riddes - Ayent	3-3
Conthey - Châteauneuf	7-1
US. Port-Valais - Collombey	4-3
Monthey 2 - Evionnaz	1-2
Troistorrents - St. Gingolph	1-1

#### Juniors B. - Régionaux

Chalais - Naters	0-4
Brig - Raron	2-0
Ayent - St. Niklaus	0-3
Sierre - Savièse	6-1
St. Léonard - Grimisuat	1-2
Orsières 2 - Saxon	3-0
Sion 3 - Vionnaz	2-1
St. Maurice - Châteauneuf	3-2
Sion 2 - Vouvry	0-5
Orsières - Martigny 2	0-1

#### Juniors C

Sion 2 - Naters	1-2
Savièse - Sion	0-7
Martigny - Fully	4-0
Martigny 2 - Saxon	1-2
Sion 3 - Visp	0-2
Salgesch - Sierre 2	2-3

#### CHAMPIONNAT CANTONAL

**Vétérans**

Monthey - Chippis	3-3
St. Maurice - Châteauneuf	1-0
Martigny - Sion	4-1

### 2. MODIFICATION DE RESULTAT

Le résultat du match du 2 mai 1965, championnat suisse Juniors A. - 2me Degré, Bramois-Châteauneuf est de 10 à 0 en faveur du FC. Châteauneuf jun. A et non en faveur du FC. Bramois jun. A comme indiqué par erreur au communiqué officiel No 41.

### 3. CALENDRIER

Dimanche 16 mai 1965  
Match fixé  
4ème Ligue - 1er match éliminatoire pour le titre de champion valaisan et la promotion en 3ème Ligue Terrain du FC. Châteauneuf - A 17 heures  
Varen - Ayent

## Dimanche 23 mai 1965

Coupe Valaisanne - Demi finale  
Terrain du FC. Monthey - A 16 h. 30  
Monthey - Sierre

### 4. AVERTISSEMENTS

Borgeaud Hubert et Béchon Michel, Muraz, Motriez Jacques, St. Maurice, Luisier Johnny, Saillon, Veuthey Albert, Vernayaz, Schnyder David, Steg, Fierz Jean-Paul, Vouvy, Perraudin Joseph, Riddes, Imfeld Walter, Brig 2, Perruchoud Bernard et Peronetti Joseph, Granges, Coudray René, Chamoson, Alvarez Garcia, Saxon 2, Bianco Gilbert, Erde, Dubuis Gervais, Savièse, Pierre Desfayes, Leytron jun. A, Clément Emery et Bonvin Sylvain, Lens jun. A, Truffer Georg, Visp jun. A, Guntern Bruno, Brig jun. A, Bonvin Pierre, Riddes jun. A, Bes André, St. Gingolph jun. A.

### 5. SUSPENSIONS

3 dimanches Oggier Raymond, Salgesch, 2 dimanches Bruttin Hubert, Grône, 1 dimanche Wicki Bernard, Visp, 3 dimanches Ernst Eberhardt, Steg, 6 dimanches Médard Bonvin, Lens, 3 dimanches Michellod Charles-Marie, Chamoson, 6 dimanches Pfammatter Walter, Lalden jun. A, 6 dimanches Pfammatter Franz, Lalden jun. A, 6 dimanches Kuonen Walter, Lalden jun. A, 1 dimanche Mayor Benoît, Bramois jun. A, 4 dimanches Bornet Marcel, Châteauneuf jun. A, 2 dimanches Gœpt Daniel, St. Gingolph jun. A, 1 dimanche Béchon Michel, Muraz (2 avert. com. of. No 42 et lettre du 20.4.1965); 1 dimanche Schnyder David, Steg (2 avert. com. of. Nos 23 et 42).

### 6. JOUEURS SUSPENDUS POUR LE DIMANCHE 16 MAI 1965

Rebord Robert et Borgazzi Jean-Bernard, Ardon, Gillioz Luc, Châteauneuf, Ernest Métrailler, Evolène, Métal Jean-Claude, Michellod Jean-Guy et Devanthéry Michel, Grône, Brugnet Firmin, Lens 2, Feljay Maurice, Orsières 2, Cina Jean-Paul et Amacker Amade, Salgesch, Turin Bernard, Collombey jun. A, Moret Philippe, Muraz jun. A, Clerc Jean-Claude, US. Port-Valais jun. A, Alfred Wampfler, Andreas Eberhardt et Peter Gsponer, Raron jun. A, Indermitte Walter, Steg jun. A, Augustin Bayard, Varen jun. A.

Le Comité central de l'AVFA  
Le Président : René Favre  
Le Secrétaire : Michel Favre

## Championnat Juniors A interrégionaux de Suisse romande

### Communiqué officiel No 31

### 1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 9 MAI 1965

Etoile-Carouge - Beaufregard	7-0
Sion - Fribourg	4-3
St. Léonard - Vevey	2-2
Servette - Martigny	6-3
CS. International - UGS	6-3

### 2. CLASSEMENT

1. Servette	16 13 2 1	62-17 28
2. Sion	16 11 3 2	58-23 25
3. CS. Internat.	16 9 3 4	54-38 21
4. Etoile-Car.	16 8 2 6	43-30 18
5. Fribourg	16 8 1 7	43-34 17
6. Vevey	16 6 4 6	40-37 16
7. St. Léonard	16 5 3 8	27-35 13
8. Martigny	16 4 4 8	29-35 12
9. UGS	15 1 3 11	25-53 5
10. Beaufregard	15 1 1 13	16-95 3

### 3. AVERTISSEMENT

Rossetti Albert, UGS.

### 4. SUSPENSION

1 dimanche Grosset René, Fribourg (2 avert. com. of. Nos 10 et 30).

### 5. JOUEURS SUSPENDUS POUR LE DIMANCHE 16 MAI 1965

Wirthner René et Mathys Gérard, Sion, Bernard Wüthrich, CS International, Gérard Zufferey, Etoile-Carouge.

Le Comité central de l'AVFA  
Le Président : René Favre  
Le Secrétaire : Michel Favre

## La FAV à New York Félicitations au F. C. Sion

Décidément, la renommée de notre journal dépasse largement nos frontières et, après le Paraguay, c'est de New York que nous viennent des nouvelles. Une brigade de cuisiniers travaillant au chalet suisse de la foire internationale de New York adresse ses plus vives félicitations au FC Sion pour sa victoire en Coupe suisse et a choisi le canal de notre journal pour ce faire. Nous remercions ces sympathiques cuisiniers pour leur aimable lettre signée par : Jean-Jérôme Luyet, exécutif chef ; Jean-Paul Varone, chef saucier ; Gilbert Reynard, chef rôtiisseur ; Maurice Jollien, chef garde-manger ; Freddy Tholmann, chef entremetier ; Jean-Louis Bonvin, chef du département fondues (café de la Treille, Vétroz).

Cette année donc, le Valais est bien représenté à la foire de New York et nous aurons l'occasion de donner encore à nos lecteurs des nouvelles de la brigade suisse à New York.

### TIR

## Magnifique succès du Valais romand lors du 1er tour éliminatoire du championnat de gr. 300 m.

Le week-end des 1er et 2 mai 1965 a vu 208 groupes (soit 20 groupes de plus qu'en 1964!) du Valais romand disputer le premier tour éliminatoire du C.S.G., sur les places de tir de Sierre (55 groupes), Sion (50 groupes), Martigny (20 groupes), Sembrancher (12 groupes), Monthey (45 groupes) et Vionnaz (15 groupes).

Ceci est un magnifique succès de participation. Je me permets de féliciter les comités des sociétés de tir de tout leur dévouement, avec une mention toute spéciale à l'égard des comités des sociétés organisatrices. Tous les rapports ne sont pas parvenus dans les délais et en ordre. Je m'abstiendrai de donner les résultats par place de tir (qui ont, du reste, déjà paru dans la presse valaisanne). Je passerai directement à la nomination des élus pour le 2e tour qui aura lieu les 22 et 23 mai, à Sierre, pour le Valais Central et à Monthey pour le Bas-Valais (par ordre alphabétique).

### PLACE DE TIR DE SIERRE

(58 groupes)

Ayant 2 groupes (424, 391/87 - Bramois (2 : 416, 411) - Chamoson (1 : 395) - Chermignon (1 : 367) - Chippis (4 : 431, 391, 384, 364) - Evolène (1 : 409) - Grimentz (1 : 363) - Icoigne (1 : 367) - Lens (2 : 434, 411) - Miège (1 : 392) - Mollens (2 : 397, 362) - Montana (5 : 393, 390, 383, 379, 362) - Muraz (2 : 400, 371) - Nendaz (1 : 415) - Randogne (3 : 392, 375, 362) - Saint-Jean (1 : 412) - Saint-Léonard (2 : 414, 394) - \* Saint-Martin, Alpina (2 : 418, 406) - Saint-Martin, Intépide (4 : 436, 409, 397, 395) - Savièse (2 : 413, 408) - Sierre (4 : 420, 414, 400, 366) - Sion, La Cible (5 : 454, 422, 417, 407, 393) - Sion Asso (3 : 444, 415, 401) - Uvrier (1 : 411) - / Venthône (1 : 389) - Vétroz (2 : (437, 412) - Veyras (1 : 403) - \* Vissoie (1 : 362).  
(\*) Absents en 1964.

### PLACE DE TIR DE MONTHEY

(47 groupes)

Bagnes (2 : 431, 400) - Champéry (1 : 397) - Collombey (3 : 418, 402, 381) - Evouettes (3 : 426, 414, 382) - Finhaut (3 : (409, 387, 385) - Liddes (1 : 412) - Martigny (5 : 416, 415, 396, 393, 390) - Monthey (5 : 432, 397, 391, 391, 387) - Orsières (1 : 406) - Saint-Maurice (9 : 433, 423, 418, 412, 409, 404, 400, 398, 390) - Salvan (1 : 405) - Sembrancher (1 : 427) - Val d'Illiez (3 : 405, 388, 375) - Vernayaz (1 : 406) - Vérossaz (2 : 388, 381) - Vionnaz (2 : 415, 393) - Vollèges (1 : 415) - Vouvy, L. Amis (3 : 416, 377, 377).

Aucun groupe ne s'étant désisté dans les délais, tous les groupes indiqués ci-dessus feront donc le pas le tir des 22 et 23 mai, pour le 2e tour.

Les présidents des sociétés qui sont représentées au 2e tour voudront bien aviser le président de la société organisatrice du jour choisi (samedi ou dimanche), afin de permettre une parfaite organisation. La finale cantonale (3e tour à Sion, le 13 juin) verra groupes du Haut-Valais, 10 du Centre et 8 du Bas.

Je vous remercie tous et vous souhaite un plein succès.

## LE SPORT AUX AGUETS

# Dix ans de «Sport Handicap»

## Cours de perfectionnement pour moniteurs à Genève

Dix ans de sport handicap, c'est vraiment un anniversaire pas comme les autres et il mérite que nous nous y arrêtons.

Une poignée d'hommes s'efforcent jour après jour d'apporter aux handicapés physiques la possibilité de pouvoir participer à nouveau aux joies de la pratique des jeux et des exercices physiques. Chez l'homme, ceux-ci demeurent un complément indispensable d'équilibre de ses qualités morales, de la formation de son caractère et de sa volonté. Il fallait donc se placer devant une réalité, et tenir compte de cette communauté bien vivante.

Dix ans déjà, Monsieur le Pasteur H. Grivel se rendait compte par lui-même de l'injustice qu'il y avait à négliger ceux-ci et lança l'idée, soutenue par le Général Guisan, de la constitution de groupements sportifs à l'intention des handicapés physiques. Ainsi fut créé «Sport Handicap - Genève» qui fête cette année son dixième anniversaire. Puis d'autres organisations semblables virent le jour et ainsi fut fondée la Fédération sportive suisse des Invalides (FSSI) qui coordonne leur action.

A l'étranger comme chez nous, des principes sont énoncés, des doctrines appliquées... mais il était temps de confronter les idées et les méthodes appliquées dans le domaine si complexe du sport et des jeux destinés aux handicapés physiques.

Aussi pour honorer le dixième anniversaire des précurseurs genevois, la FSSI a chargé «Sport - Handicap - Genève» de mettre sur pied sur le plan national, une rencontre permettant d'étudier, de discuter et de confronter tous les différents aspects du problème. L'appel de Sport-Handicap-Genève n'a pas été vain et avec l'appui complet des Autorités, des milieux de la Société Fédérale de Gymnastique et sportifs, un comité d'organisation a mis sur pied le programme général du Cours National de Perfectionnement pour Moniteurs qui aura lieu les 28-29-30 mai prochains.

Ce cours de trois jours permettra donc des échanges de vue très intéressants sur ce qui se fait dans différents pays. En début d'année, nous avons eu l'occasion de parler des jeux olympiques pour handicapés et du championnat de ski des «silencieux». Pour nous qui sommes en bonne santé, qui pouvons sauter, courir, voir, entendre, on ne peut imaginer comment des gens souffrant de déficience physique peuvent pratiquer des sports jusqu'ici réservés à des personnes normalement constituées. Et je vous garantis, allez jouer au basketball sur une de ces chaises spéciales contre un pratiquant de sport handicapé, vous ne «toucherez pas terre». Et surtout ce qui est merveilleux et reconfortant, c'est la joie et tout le cœur que mettent ces gens dans la pratique de leur sport.

Mais il est évident que pour choisir un sport, l'handicapé doit avoir subi une rééducation première puis le moniteur peut le conseiller.

Chaque handicapé subit un examen médico-sportif au cours duquel le médecin examine le patient et transmet au moniteur certains renseignements intéressants sur son activité physique au sein d'un groupement sportif. De cette façon, le moniteur pourra aider au choix du sport et savoir ce qu'il doit faire ou ne pas faire.

Pour l'handicapé, après le stade de rééducation, la pratique de la gymnastique et des sports lui apportera les mêmes bienfaits qu'à n'importe quel homme valide et procurera encore certains effets particuliers à l'handicapé : équilibre moral, aide à la réintégration, continuation des progrès de la locomotion.

Le nombre des participants à ce cours de moniteurs n'est pas encore connu, mais je suis certain qu'il sera élevé, car incontestablement cette tâche mérite une large audience et celui qui s'y attelle en retire des satisfactions insoupçonnées et surtout beaucoup de reconnaissance. C'est si rare, de nos jours, dans nos clubs sportifs. Georges BORGÉAUD.

## Résultats des matches des réserves du 9 mai

Bellinzone - Bâle	1-1
Grasshoppers - Chiasso	8-1
Granges - Bienne	7-2
Lausanne - Zurich	2-4
Lugano - La Chaux-de-Fonds	1-0
Lucerne - Servette	3-3
Young Boys - Sion	3-2
Bruel - Moutier	2-1
Cantonal - Winterthur	2-0
Porrentruy - Thoune	1-0
Schaffhouse - Aarau	3-2
UGS - Young Fellows	0-5

Le FC Zurich, alignant Staehlin et le trio d'attaque Benko, Ruefli, Wniger, s'adjugea à Lausanne quatre buts en première mi-temps ; Parlier, réserviste de la Première, fut alors mobilisé et ferma le rideau, alors qu'en face deux tirs dans le mille enjoliverent un score qui s'annonçait écrasant. Les Sauterelles ne firent qu'une bouchée des Chiassesi ; les huit buts furent marqués par cinq tireurs. A Lucerne, les Servettiens menèrent deux fois au score, mais durent se contenter du partage 3-3. Du fait que les Young Boys, avec l'appui des Reimer, Geny Meier et Vollmer (ce dernier au service militaire) l'emportèrent de justesse par 3-2 après 3-0, les Bernois sont seuls à talonner les deux formations zuricoises, dont le FCZ aura l'occasion de confirmer sa grande forme actuelle, dimanche prochain contre les Young Boys - à moins que... Lugano-La Chaux-de-Fonds, ce dernier avec Morand, se termina sur le même résultat que celui des Grands. Granges fit pâlir d'envie la première équipe par sa belle victoire de 7 à 2 contre Bienne ; une répartition plus judicieuse eut fait l'affaire de Ballabio ! Bellinzone et Bâle ayant partagé l'enjeu, le duo Lausanne-Chiasso reste installé au bas de l'échelle.

### GRUPE A

1. Zurich	20 14 2 4	55-38 30
2. Grasshoppers	20 13 3 4	66-24 29
3. Servette	21 11 4 6	54-35 26
4. Young Boys	19 10 5 4	58-33 25
5. Bâle	21 9 6 6	50-39 24
6. Lugano	19 9 4 6	40-43 22
7. Bienne	20 9 3 8	52-47 21
8. Granges	20 9 3 8	46-47 21
9. Lucerne	21 6 7 8	39-57 19
10. Chaux-de-Fds	19 6 5 8	54-53 17
11. Bellinzone	19 4 5 10	32-70 13
12. Sion	20 4 5 11	47-52 13
13. Lausanne-Sp.	20 4 2 14	42-60 10
14. Chiasso	21 3 4 14	23-60 10

### GRUPE B

1. Young Fellows	19 15 2 2	58-19 32
2. Cantonal	17 11 0 6	44-26 22
3. Soleure	17 9 3 5	42-27 21
4. Schaffhouse	17 8 4 5	42-33 20
5. Winterthur	17 8 3 6	49-37 19
6. Aarau	17 8 2 7	34-26 18
7. Bruel	17 7 2 8	41-42 16
8. Thoune	17 6 3 8	38-41 15
9. Urania	17 5 3 9	32-53 13
10. Porrentruy	16 5 1 10	38-54 11
11. Berne	17 4 3 10	38-64 11
12. Moutier	18 2 4 12	34 68 - 8

## Tournoi de basket des écoliers

L'Association cantonale valaisanne de basketball organise un tournoi des écoliers étendu dans tout le canton. Pour la région séduoise, le premier entraînement est fixé à jeudi soir à 18 heures sur le terrain de la cour des garçons. Nous reviendrons demain sur cette manifestation destinée à la jeunesse valaisanne s'intéressant au basketball.

## Prévisions du Sport-Toto No 36

1. LUGANO - BALE	x x x x x x x x x 1 2 x
2. BIENNE - LUCERNE	1 1 1 2 x x 1 1 2 2 x 2
3. CHAUX-DE-FONDS - LAUSANNE	x x x x x x x x x x x x
4. CHIASO - BELLINZONE	1 1 1 x x 1 1 x 1 x 1 1
5. SERVETTE GENEVE - GRASSHOPPER	1 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1 x
6. SION - GRANGES	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
7. ZURICH - YOUNG BOYS BERNE	1 1 2 1 1 x 2 2 2 2 x x
8. AARAU - URANIA GENEVE	x x x x x x x x x x x x
9. BERNE - SCHAFFHOUSE	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
10. MOUTIER - BADEN	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
11. SOLEURE - PORRENTROY	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
12. THOUNE - CANTONAL	2 2 2 x 1 x 1 2 2 x x 1
13. WINTERTHOUR - LE LOCLE	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

## Tirs en campagne

On sait que les tirs en campagne, organisés par les sous-officiers de Sion et la Cible se dérouleront officiellement les 29 et 30 mai.

Une séance «avancée» aura cependant lieu samedi 14 mai, au stand, de 13 h. 30 à 18 h.

Ainsi, ceux qui ne peuvent pas prendre part aux tirs des 29 et 30 mai peuvent, en revanche, se présenter le samedi 14 mai. Qu'on se le dise !





CRH\_3/65 S B+C

**La nouvelle Vauxhall Cresta**  
 Encore plus puissante! Encore plus racée! Encore plus luxueuse! Une 6 places confortable et spacieuse. Une voiture de classe **12 350 fr. seulement**



6 cylindres, moteur 3,3 l/130 CV ou 2,6 l/115 CV (13,5 CV-impôt seulement). Boîte à 3 vitesses; sièges cuir naturel; freins à disque AV. Suppléments modiques pour boîte à 4 vitesses/sièges individuels, sièges-couchettes, over-drive ou transmission automatique. Vauxhall Velox 10950.— fr.

Garage Neuwerth & Lattion - Ardon - Tél. (027) 4 13 46

## Votation des 15 et 16 mai

Modification de l'arrêté sur le statut du lait

**Citoyens! De quoi s'agit-il?**

de sauvegarder les avantages suivants :

### Liberté du consommateur

en lui permettant de trouver du lait dans le magasin de son choix, sans compromettre le service à domicile par le laitier ou par le détaillant

### Santé publique

en assurant un approvisionnement en lait frais à l'ensemble de la population

### Protection du contribuable

en ménageant les deniers publics nécessaires pour payer le déficit laitier

### Paix du lait

en empêchant un magnat du commerce de désorganiser la distribution du lait au mépris de l'intérêt général

**VOTEZ OUI**

Pour la vente libre du lait pasteurisé dans le respect des droits de chacun

Comité suisse d'action pour la vente libre du lait pasteurisé

P 11 Y

## vos imprimés: gessler sion



**BOSCH**

le frigo le plus vendu en Europe  
 modèles de ménage de 130 à 430 litres  
 dès fr. 448.—

**L. BAUD & Cie S.A.**  
 31, Avenue de la Gare SION  
 Tél. (027) 2 25 31 - 2 45 31

P 73 S

A LOUER A MARTIGNY, pour début juin 1965,

### appartements

de 3 et 4 pièces avec cuisine, bains, WC, balcon, cave et gâtelas.

S'adresser au bureau P.-L. Rouiller et P. Saudan, rue du Rhône, Martigny - Tél. (026) 6 13 31

P 65607 S

A LOUER dans bâtiment neuf à la rue de Tourbillon

### un appartement de 3 pièces

libre tout de suite.  
 Prix: Fr. 265.— plus charges.

S'adresser à M. Ernest Rudaz - Tél. No 2 43 47 P 31532 S

A VENDRE entre LA SOUSTE et TOURTEMAGNE

### villa

de 2 appartements meublée ou non meublée. Construction récente.

Ecrire sous chiffre P 45250 à Publicitas, 1951 Sion.

### GARAGE PROZ FRERES - PONT-DE-LA-MORGE

avise que la démonstration du nouveau tracteur

### FARMOBIL

aura lieu non pas à la place de la Planta, mais sur la Pl. de l'ancien Service des Automobiles à la Route de Lausanne,

LE JEUDI 13 MAI DE 9 HEURES A 18 HEURES.

P 31361 S

### Porsche 1600 Super

couleur rouge, accessoires. - Parfait état, modèle 60. Prix 7.500.— à discuter.

S'adresser au tél. (027) 2 35 42 ou 2 50 94. P 31437 S

### A VENDRE un chassistracteur

type jeep, traction 4 roues, en parfait état. Sera expertisé y compris remorque armée - plaques agricoles. Tél. (026) 6 33 38 (heures des repas). P 210 S

### A VENDRE une Citroën

2 CV, mod. 59-60, en parfait état de marche. Prix départ sur place Fr. 500.—. Tél. (026) 6 33 38 (heures des repas). P 210 S

### A VENDRE une VW 1200

de luxe. Bien entretenue, de première main. 73.000 km. Prix: Fr. 2.200.—

Tél. (027) 5 09 45 P 31449 S

### A VENDRE un chien Saint-Bernard

4 ans, avec papier. Tél. (027) 2 35 87 P 31476 S

### A vendre Peugeot 403

commerciale, complètement révisée, en parfait état. Tél. 027 4 14 32 P 31422 S

### A VENDRE une génisse

prête au veau. S'adr. à Elie Beney, Saxonne - Ayent.

### Cause de maladie, à vendre plusieurs

### Juke-Box Rock-Ola

placés ou non. Conditions intéressantes.

Offres sous chiffres AS. 6146 S aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 1951 Sion

### A LOUER à Champsec

pré de 3.700 m2. Tél. (027) 2 28 94 P 31542 S

PARTICULIER cherche à acheter

### étains anciens

(channes, assiettes, plats, etc.)

S'adr. au bureau du journal sous chiffre 359.

A LOUER à Sion, au nord de la ville,

### appartement

2½ pièces dans villa tranquille. Loyer modéré.

S'adresser au tél. (027) 2 29 86. P 31544 S

A LOUER à Platta, Sion, joli

### appartement

3 pièces, tout confort. Libre de suite ou à convenir. Loyer: Fr. 240.— plus charges. Tél. (027) 2 36 92 (heures de bureau). P 17705 S

### A LOUER au Gd-Pont - Sion 1 CHAMBRE - HALL SALLE DE BAIN

cuisine - cave. Fr. 160.— par mois. Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud. Tél. (027) 2 26 08 ou le soir et midi 2 20 07. P 639 S

ON CHERCHE à louer à Montana ou Crans

### petit studio non meublé

Ecrire sous chiffres P 17697 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER

### chambre.

Entrée indépendante. Tout confort.

Ecrire sous chiffres P 31512 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER à Monsieur

### chambre meublée

indépendante. Eau chaude, balcon. Tél. (027) 2 28 97 P 31520 S

A LOUER au Gd-Pont - Sion

### 45 m2 de de bureau

en 2 pièces. Prix Fr. 150.— par mois. Pour traiter s'adresser à Agence Immobilière Micheloud César. Tél. (027) 2 26 08 ou 2 20 07 le soir ou à midi.



**A VENDRE**  
entre Bouveret et St-Gingolph,  
**terrain**  
au bord du lac. Surface: 1200  
m2 environ. Accès direct en voi-  
ture. Plage privée. Fr. 48.000.—  
S'adresser par écrit au bureau du  
journal sous chiffre 350.  
P 200 S

**A LOUER** à Sion, quartier de  
l'Ouest, magnifique

**appartement**  
**de 3 pièces 1/2**  
grand confort, Fr. 315.— par  
mois plus charges.  
S'adresser à Régie Immobilière  
Armand Favre, 19, rue de la Di-  
xence, Sion.  
Tél. (027) 2 34 64 P 877 S

**HOTEL DE FRANCE**  
Place de la Gare - SION  
Tél. (027) 2 13 19  
cherche pour entrée immédiate  
ou date à convenir  
**une cuisinière**  
ou  
**un commis**  
**de cuisine**  
capable de travailler seul et  
ayant de l'initiative. P 1160 S

**Bureau d'Ingénieur à Sion**  
cherche pour le 1er juillet

**ingénieur**  
**diplômé**  
pour études génie civil et béton  
armé.  
Faire offres sous chiffres P 31549  
à Publicitas, 1951 Sion.

**ON CHERCHE**  
**un courtier**  
pour l'abricot.  
S'adresser à  
**RODUIT FRERES**, fruits et légu-  
mes en gros - 1926 FULLY  
Tél. (026) 6 30 13 (5 36 13)  
P 65610 S

**JE CHERCHE** pour établissement  
du centre de Martigny

**1 femme de chambre -**  
**lingère**  
**1 garçon d'office**  
Place à l'année.  
Tél. (027) 4 74 67 P 31552 S

**NOUS CHERCHONS**  
**un chauffeur**  
camions  
**un conducteur**  
pelles Atlas.  
Prière de tél. au (027) 2 28 62  
P 31525 S

**NOUS CHERCHONS**  
**une vendeuse**  
et  
**une serveuse**  
Entrée tout de suite.  
Tél. (027) 2 45 74 P 31519 S

**HOTEL DOM - SAAS FEE**  
cherche pour la saison d'été  
(15 juin - 15 septembre)  
**cuisinier ou**  
**commis de cuisine**  
**FILLES ou GARÇONS**  
**DE SALLE**  
S'adresser à Jos. Supersaxo.  
Tél. (028) 4 81 61 P 31499 S

**HOTEL SPORT CLUB**  
Crans s. Sièrre  
cherche pour la saison d'été  
**2 femmes de chambre**  
**1 portier d'étage**  
**1 lingère**  
Offres à la direction Tél. 7 19 12.  
P 31506 S

**ON CHERCHE** pour la saison d'é-  
té, juin à octobre,  
**1 fille de cuisine**  
**1 sommelière**  
pour juillet - août  
**3 jeunes filles**  
pour aider au magasin et com-  
merce.  
M. Debons, Hôtel, Mayens-de-  
Sion - Tél. (027) 2 19 55  
P 31518 S

**SARTORIA**  
in stazione cerca  
**sarto e sarta**  
qualificati. Lavoro assicurato per  
tutto l'anno. Alloggio eventuale  
a disposizione.  
Tel. (027) 7 17 94 P 21421 S

«DIPSA» S. à r. l.  
«La défense du travailleur»  
cherche

**agents prospecteurs**  
régionaux.  
Faire offres à «DIPSA» S. à r. l.,  
case postale St-François 1035 -  
Lausanne.  
P 36353 L

**NOUS CHERCHONS** pour tout de  
suite ou à convenir  
**un jeune homme**  
comme garçon de course, de 15 à  
18 ans, propre et sérieux.  
Nourri et logé par la maison. Vie  
de famille.  
Neu Allschwil 4000 Basel.  
Offre W. Widmer-Wyss -  
Boulangerie-pâtisserie  
Tél. (061) 38 68 13 P 1700 O

**CHERCHONS**  
**APPRENTIE-VEUDEUSE**  
pour magasin de vente  
et  
**APPRENTI-MAGASINIER-  
ÉLECTRICIEN**  
pour dépôt matériel.  
**ELECTRICITE S.A. - MARTIGNY**  
Tél. (026) 6 02 02 P 160 S

**FERRAILLEURS**  
cherchent  
**BAR A CAFE**  
à Sion cherche une  
**serveuse**  
Débutante acceptée.  
Tél. (027) 2 38 84  
P 31517 S

**ON CHERCHE**  
un jeune  
**pâtissier**  
évent.  
**BOULANGER-  
PATISSIER**  
Tél. (027) 2 45 74  
Sion.  
P 31519 S

**CAFE**  
**DES CHATEAUX**  
**A SION**  
cherche  
**sommelière**  
Entrée 14 juin.  
Tél. (027) 2 13 73  
P 31548 S

# La journée au Grand Conseil Valaisan

(suite de la première page)  
**CONSTRUCTION**  
**D'UNE ROUTE COMMUNALE**  
**RELIANT FINHAUT**  
**A LA ROUTE ALPESTRE**  
**DE LA FORCLAZ**

Ce sera l'objet qui provoquera le plus de discussions. M. Michaud (ccs.) fonctionne comme rapporteur et présente le rapport de la commission présidée par M. Salamin (ccs.)

Ce village, à vocation touristique certaine, ne possède aucun moyen de communication par route à même de répondre aux exigences du trafic actuel. De ce fait, le village voit sa population diminuer et trois hôtels se ferment, ainsi qu'un dancing.

Un projet de liaison est à l'étude et doit relier Finhaut à la route alpestre de la Forclaz, à Châtelard. La largeur prévue est de 5 mètres et pourra, dans le futur, être portée à 6 mètres. Le devis approuvé s'élève à Fr. 8 100 000. Ce chiffre impressionnant, mais des circonstances particulières semblent devoir diminuer ce chiffre. En effet, une société française prévoit la construction du barrage d'Emosson et participerait ainsi aux frais de construction de la route; en cas de construction du barrage, pour le 60 %, et, en cas de non-construction, pour le 15 %. Cela représente, dans le premier cas, la somme de Fr. 4 860 000; dans le second cas, la somme de Fr. 1 215 000.

M. François Couchepin (rad.) demande purement et simplement le renvoi à des temps meilleurs de ce projet. Il la déclare basé sur des hypothèses (la construction possible du barrage, etc.). Si les travaux ont débuté et que le barrage ne se réalise pas, qui paiera la route? Les communes intéressées ne peuvent assurer que 650 000 fr. au maximum. M. Gérard Perraudin (soc. ind.) estime que, dans l'état actuel des choses, il est préférable de se contenter de crédits limités.

M. von Roten, chef du Département, prend la défense du projet, l'estime d'utilité publique. Le canton doit faire preuve de courage. La société d'Emosson SA attend la décision du Grand Conseil pour poursuivre ses études. Si la route ne se construit pas, il est même possible que la société la remplacera par un téléphérique. Nous ne pouvons tout attendre d'une société extérieure mais nous devons aussi favoriser ses travaux. La Haute Assemblée passe au vote et le projet de renvoi est écarté par 75 voix contre 14. D'après le projet de décret, sont intéressées les

communes de Finhaut, Martigny, Martigny-Combe et Trient. M. Matthey (ccs.) défend surtout les intérêts de Martigny-Combe et demande que cette commune ne participe pas au paiement du solde. Il estime d'ailleurs que la construction de cette route qui ouvrira un nouveau réseau touristique portera préjudice à la commune de Martigny-Combe. Il demande de tracer le nom de la commune de Martigny-Bourg. M. Couchepin fait encore aussi une nouvelle proposition. M. von Roten donne toutes les assurances à M. Matthey et déclare que, selon entente écrite, la participation de Martigny-Combe ne sera que symbolique. M. Matthey maintient sa proposition. Le Grand Conseil passe au vote et les deux propositions sont écartées par 66 voix contre 11 pour la proposition Couchepin et 5 pour la proposition Matthey.

Les députés examinent ensuite les divers articles et acceptent le projet à l'unanimité, moins les partisans du renvoi qui s'abstiennent de voter, mais ne se lèvent pas pour s'opposer. M. Salamin (soc.) demande l'urgence: elle est acceptée.

Il est 12 h. 45 quand M. le président Copt remercie les députés de leur attention et lève cette deuxième séance.

Aujourd'hui, le Grand Conseil siégera aussi en séance de relevée.

**ORDRE DU JOUR**  
**DE LA SEANCE**  
**DU MERCREDI 12 MAI**  
**A 9 HEURES**

1. Gestion (suite);
2. Hôpital régional de Viège (No 18);
3. Clinique Ste-Claire, Sièrre (No 17);
4. Rapport du Tribunal cantonal;
5. Rapport de la Banque cantonale (No 3);
6. Règlement concernant le revenu agricole (No 5).

**MOTION MICHEL MICHELET**  
**ET CONSORTS**

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil valaisans ont largement discuté et mis au point un « programme d'activité ». Celui-ci concerne essentiellement l'aménagement du territoire, et la dotation du Canton et des Communes et services publics: routes, adduction d'eau, électricité, réseaux d'égouts et stations d'épuration, etc.

Ce programme économique était nécessaire.

Cependant, il faut ne pas perdre de vue que l'amélioration du bien-être est aussi fonction de la solidarité vis-à-vis des moins favorisés: familles nombreuses, personnes âgées, invalides, accidentés, apprentis, étudiants, etc.

Les dispositifs y relatives sont disséminés, et les organes sociaux multiples et divers.

Aussi, le Conseil d'Etat est invité à présenter au Grand Conseil:

1. Un programme groupant toutes les questions relatives à la sécurité sociale (bonifications, allocations, prestations à la naissance, etc.);
2. Un guide de la sécurité sociale pour le canton du Valais;
3. La création d'un office cantonal des assurances sociales.

**POSTULAT MICHEL MICHELET**  
**ET CONSORTS**

L'arrêté fédéral instituant un cadastre viticole a une durée de validité de 8 ans et devra être revu en 1967 par les Chambres fédérales.

Le Valais a une vocation viticole naturelle et éprouvée. Or, sur le peu de terres cultivables que nous avons arrachées à la nature, nos paysans sont obligés d'entreprendre des cultures à l'écoulement problématique comme les tomates, les choux-fleurs, etc.

Il y a peu de problèmes pour l'écoulement de nos vins puisque l'on en importe des quantités considérables.

Personne n'a oublié les épisodes douloureux de 1961, consécutifs à l'exécution de l'arrêté fédéral.

Aussi, le Conseil d'Etat est invité:

1. A orienter le Grand Conseil sur ce qu'il entend faire à l'échéance de l'arrêté fédéral;
2. A ouvrir un débat sur la question devant le Grand Conseil, en sollicitant de celui-ci le vote d'une solution plus juste à proposer au Conseil fédéral;
3. A défendre par tous les moyens à sa disposition auprès du Conseil fédéral les intérêts des vigneron valaisans.

**INTERPELLATION**  
**EDOUARD BAGNOUD,**  
**DÉPUTÉ**

— Les taxes d'impôt qui affectent les terrains sis dans la périphérie des stations touristiques ont été fortement augmentées après la mise en vigueur de la nouvelle loi des Finances.

— Parmi ces terrains, se trouvent des « mayens » dont la surface est importante et qui ont gardé leur caractère agricole.

— La charge fiscale qui pèse sur les propriétaires de tels terrains est devenu intolérable, d'autant plus que

la vente de ces immeubles est devenue très problématique à la suite des arrêts pour lutter contre la surchauffe et de la L.F. limitant l'achat d'immeubles par les étrangers.

— Le Conseil d'Etat est-il disposé à examiner ce problème afin de faire bénéficier les propriétaires de ces terrains d'une réduction d'impôt, quitte à récupérer le sacrifice ainsi consenti par la Caisse de l'Etat, au moment de la vente de l'immeuble dans le cas où celui-ci serait aliéné comme terrain à bâtir?  
22.3.1965.

**MOTION EDOUARD BAGNOUD**  
**ET CONSORTS**

La loi concernant les expropriations pour cause d'utilité publique date du 1.12.1887 et la loi additionnelle se rapportant au même objet date du 26.11.1900.

En raison de l'évolution de la situation économique, du nombre de plus en plus nombreux des cas d'expropriation, la loi actuelle ne répond plus, dans certaines de ses dispositions, aux exigences actuelles.

Le Conseil d'Etat est en conséquence invité à préparer un nouveau projet de loi sur les expropriations pour cause d'utilité publique qui soit adaptée à la situation découlant des changements intervenus dans ce domaine depuis l'entrée en vigueur de la loi de 1887.  
10.5.1965.

**INTERPELLATION**  
**EDOUARD BAGNOUD,**  
**DÉPUTÉ**

Les dispositions des art. 89 et ss. du CPS régissent la procédure, les mesures et les sanctions applicables aux adolescents, soit aux délinquants de plus de 14 ans et de moins de 18 ans.

L'art. 91 prévoit expressément que si l'adolescent est moralement abandonné, perverti ou en danger de l'être, l'autorité compétente ordonnera son renvoi dans une maison d'éducation pour adolescents. Il est notoire que dans notre Canton les adolescents qui ne peuvent être placés dans une maison d'éducation hors du Canton ou à St-Raphaël, sont simplement placés à la Colonie pénitentiaire de Crêtelongue ou ils ont l'occasion de cotoyer les délinquants de droit commun.

Une telle solution ne saurait subsister plus longtemps sans compromettre la rééducation des jeunes délinquants.

Le Conseil d'Etat est-il disposé à entreprendre l'étude de ce problème dont l'urgence est incontestable pour l'avenir de la jeunesse délinquante et d'agir avec célérité afin qu'un centre de rééducation soit en mesure de fonctionner dès la fin de l'année 1966, délai ultime accordé aux Cantons par les dispositions du CPS en voie de révision.  
10.5.1965.

**REPRISE DE LA MOTION**  
**ET INTERPELLATION DÉPOSÉE**  
**LE 6.2.1964 PAR M. A. THEYTAZ**  
**ET CONSORTS**

— En date du 6.2.1964, une interpellation a été déposée par MM. Al. Theytaz, ancien député, et consorts, tendant à obtenir pour le contribuable qui assume à lui seul la charge des frais d'étude de personnes qui ne peuvent être mises au bénéfice de prêts d'honneur ou de bourses d'étude, la faculté de déduire de son revenu les frais engagés dans ce but.

Les députés soussignés, signataires de la motion et interpellation, dont s'agit, déclarent, conformément à l'art. 71 du règlement du Grand Conseil du 7.7.62, reprendre cette motion et interpellation.

E. Bagnoud, R. Jacquod.  
10.5.1965.

**MOTION F. FRACHEBOURG**  
**ET CONSORTS**

En conformité de l'art. 66 du règlement du Grand Conseil du Valais du 7.7.1962, nous avons l'honneur de déposer la motion suivante:

— Pour atténuer la progression « à froid » de l'échelle fiscale contenue dans la loi des Finances du 6.2.1960, particulièrement lourde aux contribuables mariés de situation modeste;

— Ainsi que pour tenir un compte plus judicieux de leurs charges familiales, le Conseil d'Etat est invité à soumettre au Grand Conseil une modification de la loi précitée en ce sens que le revenu de tout contribuable marié ne dépassant pas une limite donnée, par ex. Fr. 15 000, serait imposé, non plus à un taux progressif, mais selon un taux proportionnel qui demeure à fixer.

Puis, en vue de compenser pour l'Etat cette diminution de recettes fiscales, la loi cantonale sur le timbre du 14.11.955 serait soumise à révision.

Enfin, le Conseil d'Etat désignerait une commission consultative en matière financière dont la mission consisterait à le conseiller, notamment dans le but de résoudre les problèmes précités dont les aspects sociaux et financiers sont importants et complexes.

Sion, 10 mai 1965.

**CHERCHER** à louer  
**2 pièces**  
**(3 lits)**  
dans chalet ou appartement pour juillet.  
Ecrire A. Bujard, 45,  
rue Caroline, Genève.  
P 122437 X

**A LOUER** à Sion,  
bâtiment Tivoli,

**studio**  
meublé, indépen-  
dant, avec douche  
et toilette. - Libre  
tout de suite.  
Tél. (027) 2 28 94  
P 31542 S

**ON DEMANDE** un

**cuisinier**  
pour remplacement  
d'un mois. Entrée  
immédiate.  
**1 garçon**  
**de maison**  
Offres à Hôtel Dents  
du Midi, 1890 St-  
Maurice.  
Tél. (025) 3 62 09  
P 31521 S

**LICENCE H.E.C.**  
**cherche**  
**place**  
Ecrire sous chiffres  
P 31526 à Publici-  
tas, 1951 Sion.

**CHERCHONS**  
**UN**  
**MANOEUVRE**  
avec permis de con-  
duire. Région de  
Sion.  
Ecrire sous chiffres  
P 31527 à Publici-  
tas, 1951 Sion.

**Excellente**  
**cuisinière**  
cherche extra ou  
demi-journée, même  
au mois, à con-  
venir. Libre pre-  
miers jours de juin.  
Ecrire sous chiffres  
P 17696 à Publici-  
tas, 1951 Sion.

**A VENDRE**  
à St-Léonard un  
**pré**  
de 1900 m2, arbori-  
sés en Golden.  
Faire offres s. chif-  
fres P 31523 à Pu-  
blicitas, 1951 Sion.

**ON CHERCHE**  
à Sion, pour le 1er  
juillet

**appartement**  
2 pièces 1/2 ou 3  
pièces.  
Ecrire sous chiffres  
P 31533 à Publici-  
tas, 1951 Sion.

**A LOUER** à Sion,  
place de la Gare, à  
Monsieur, une

**chambre**  
**meublée**  
tout confort.  
Tél. (027) 2 13 19  
P 1160 S

**A LOUER** à Sion  
**appartement**  
1 chambre et cuis-  
ine. Prix Fr. 130.—  
par mois.  
Ecrire sous chiffres  
P 31491 à Publici-  
tas, 1951 Sion.



# 65 Maternité

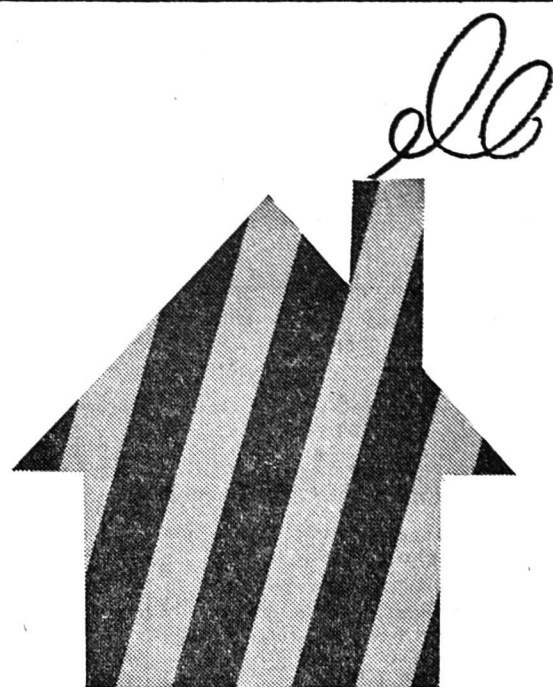


Notre collection pour futures mamans a été choisie avec goût, avec amour...  
tel « Behen », notre ravissant modèle pratique, élégant, en tissu genre lin, avec fermeture éclair dans le dos.  
Existe dans de nombreuses teintes mode.

## 69.-

*à la*  
**PORTE NEUVE** S.A.  
SION

Thomi + Franck S.A. Bille



## INCAROM

bien-être à la maison



Pas un jour sans qu'à la ronde on se régale d'INCAROM! Presque sans rien faire: de l'INCAROM, de l'eau bouillante, du lait et l'on a déjà un merveilleux café au lait pour toute la famille.

Seul l'INCAROM donne un vrai, un délicieux café au lait, car l'INCAROM est le seul qui soit complété de Franck Arome.

### MACHINISTES SUR PELLES MECANQUES

sachant travailler en rétro, butte et dragueline, seraient engagés par importante entreprise veveysanne.

Faire offres sous chiffre P 55-26 V, Publicitas, 1800 Vevey.

### HOTEL DE LA POSTE MARTIGNY

Dir. M. Zufferey

cherche pour entrée immédiate ou à convenir



COMMIS DE CUISINE  
FEMME DE CHAMBRE  
APPRENTIE DE SALLE  
AIDE DE CUISINE

Téléphone (026) 6 04 44

P 1139 S

Exploitation légale de la hausse des prix sur le dos  
du consommateur ?

Loi sur le lait

# NON



# MEMENTO

## RADIO

Mercredi 12 mai  
SOTTENS

6.15 Bonjour à tous; 7.15 Informations; 8.00 Le bulletin routier; 8.25 Miroir-première; 8.30 L'Université radiophonique internationale; 9.30 A votre service; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Au carillon de midi; 12.45 Informations; 12.55 Trois femmes sur le dos; 13.05 D'une gravure à l'autre; 13.40 A tire d'aile; 13.55 Miroir-flash; 14.00 Fin; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous des isolés; 16.25 Musique légère; 16.45 Concerto; 17.00 Bonjour les enfants; 17.30 Miroir-flash; 17.35 Valse-fantaisie; 17.45 Regards sur le monde chrétien; 18.00 Télédisque junior; 18.30 Le micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du monde; 19.45 Le Chœur de la Radio romande; 20.00 Enquêtes; 20.20 Ce soir, nous écouterons; 20.30 Les Concerts de Genève; 22.30 Informations; 22.35 La tribune internationale des journalistes; 23.00 Désiré N'Kaoua, pianiste; 23.15 Hymne national. Fin.

### Second programme

19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.15 Trois Femmes sur le Dos; 20.25 Alternances; 21.00 Disques-informations; 21.30 Le bottin de la commère; 22.00 Micro-magazine du soir; 22.30 Hymne national. Fin.

### BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Les trois minutes de l'agriculture; 6.50 Propos du matin; 7.00 Informations; 7.05 Les trois minutes de l'agriculture; 7.15 Valses; 7.30 Emission pour les automobilistes; 8.30 Arrêt; 11.00 Emission d'ensemble; 12.20 Nos compléments; 12.30 Informations; 12.40 Un bouquet de chansons printanières; 13.30 Mélodies populaires; 14.00 Emission féminine; 14.30 Emission radiodiffusée; 15.00 Orchestre H. Kiesling; 15.20 La nature, source de joie; 16.00 Informations; 16.05 Musique de concert et d'opéra; 16.45 De Brigade à Andermatt; 17.15 Musique enfantine; 17.30 Pour les enfants; 18.00 Informations; 18.05 Orchestre récréatif de Beromunster; 19.00 Actualités; 19.20 Communiqués; 19.30 Echo du temps; 20.00 Le Boston Pops Orchestra; 20.20 La vie de Pestalozzi; 21.15 Petite suite instrumentale; 21.35 Fausse images; 22.05 Mélodies tziganes; 22.15 Informations; 22.20 Chœur de chambre de Berne; 23.15 Fin.

### TELEVISION

8.30 Télévision scolaire  
9.15 Télévision scolaire  
10.15 Télévision scolaire  
16.45 Le cinq à six des jeunes  
17.55 Allemagne-Angleterre  
18.50 Présentation du programme de la soirée. Bulletin de nouvelles  
19.00 Allemagne-Angleterre  
20.00 Téléjournal  
20.20 Carrefour  
20.35 Histoire de la guerre 14-18 (VI)  
21.25 Sacha Distel chante  
21.35 L'alcoolisme  
22.25 Téléjournal  
22.40 Fin

## Sierre

Pharmacie de service — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.

Clinique Ste-Claire — Visites aux malades tous les jours de la semaine, dimanche y compris, l'après-midi, de 13 heures à 16 h. 30.

Hôpital d'arrondissement — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Manoir de Villa — Musée Rilke (ouvert en permanence).

Spectacle « Mon Beau Prince » : Casino, lundi 10, mardi 11, mercredi 12, en soirée, à 20 h. 30.

Casino — Mercredi 19 mai, les « Compagnons des Arts » présentent la pièce gaie en trois actes « Bienheureuse Anaïs », au Casino-Théâtre, à 20 h. 30.

## Sion

POUR LA FETE INTERPAROISSIALE DE SION

Une importante action a été déclenchée en ville de Sion en vue d'alimen-

ter le stand de livres qui sera ouvert lors de la fête interparoissiale. Les responsables demandent instamment à toutes les personnes ayant des livres à donner de bien vouloir les informer en téléphonant au No 21774 ou au No 25572 de telle manière qu'ils puissent faire chercher ces livres à domicile

Carrefour des arts : Exposition Wilhelm Dreesen.

Conservatoire cantonal : 18 mai, début des examens de fin d'année; 19 mai, première audition à la chapelle du Conservatoire.

Récollecion des Auxiliaires médicaux du Valais : Le mardi 18 mai, à Longeborgne. Sainte messe à 10 h. 30 et horaire habituel.

Pharmacie de service — Pharmacie de Quay, tél. 2 10 16.

Médecin de service — Dr Aymon, tél. 2 16 39 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant).

Ambulances de service — Michel Sierro, tél. 2 59 59; S.O.S. général, tél. 2 23 52.

Piscine ouverte : 17 degrés.

## Martigny

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Pharmacie de service — Pharmacie Boissard, tél. 6 17 06.  
La pharmacie Lauber est fermée du 9 au 29 mai.

Hôtel Central — Tous les soirs bonne ambiance au son du piano.

Petite Galerie — Exposition Thérèse Martin (jusqu'au 8 mai).

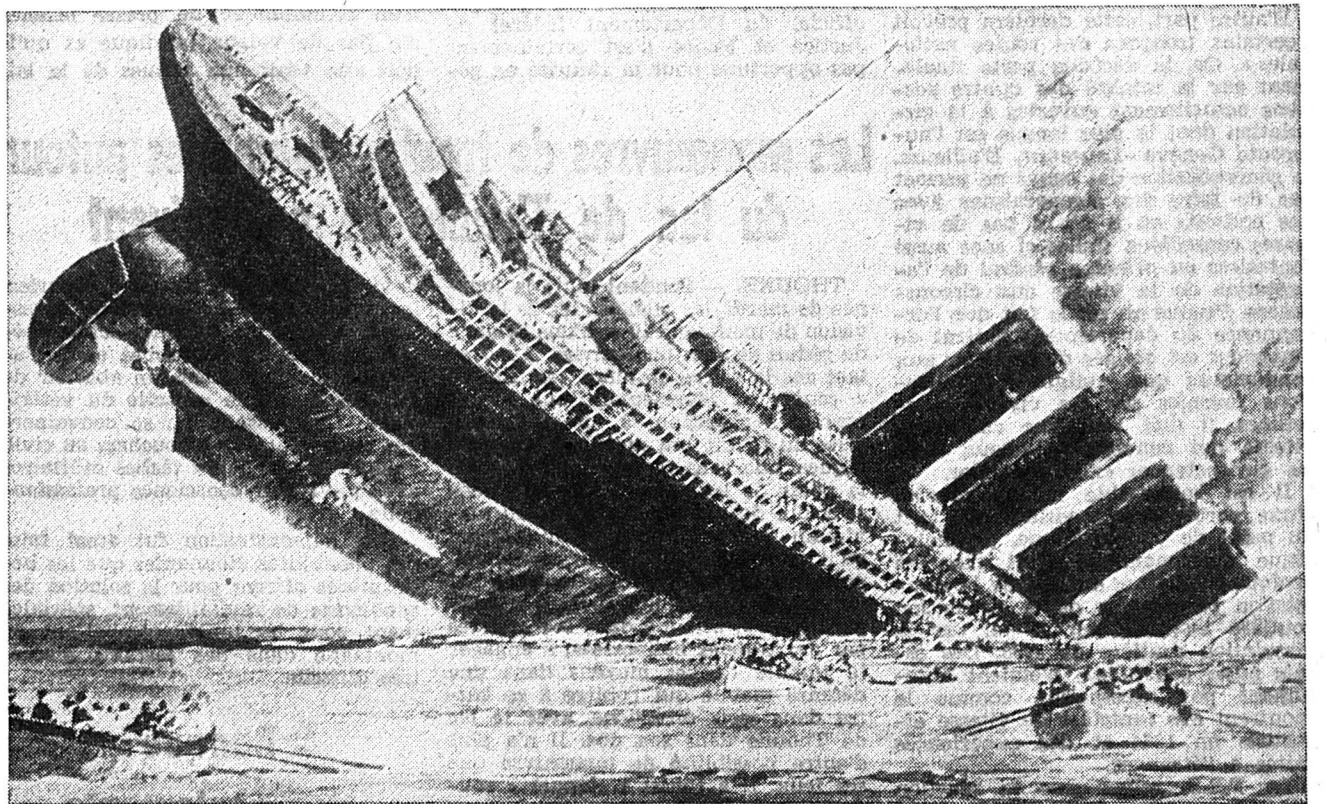
Casino Etoile — Ce soir, à 20 h. 30, comédie d'André Roussin: «Lorsque l'enfant paraît».

# Télévision Télévision Télévision

## Histoire de la guerre 14 - 18

### Les Allemands lancent leur plus grosse offensive sur le front Ouest

Dernière émission, la suite de cette série reprendra dans le courant du mois d'octobre 1965.



Mercredi 12 mai, à 20 h. 35: « Histoire de la guerre 14-18 », dernière émission: Verdun et l'offensive de l'Ouest. Présentation: Boris Acquadro.

A 20 h. 30

# LA BOURSE

JOURNEE DU 11 MAI 1965:  
PLACES SUISSES: marché affaibli, peu actif.

Aujourd'hui, accélération de la tendance à l'effritement qui a été plus marquée dans le secteur de la Banque et Assurances.

Parmi les écarts les plus importants, notons SBS (-45), Nestlé porteur (-30), Motor Columbus (-80), BBC (-25). Notons également les bon-

nes dispositions des Raffineries du Rhône (+3) à 127 et de l'Italo-Suisse (+6).

Au compartiment étranger, Philips et Royal Dutch gagent chacune un point. Les américaines marquent légèrement le pas et les allemandes plutôt irrégulières.

PLACES ETRANGERES. — PARIS: légèrement irrégulière, marché toujours calme mais plus résistant qu'au

### BOURSES SUISSES

	10.5	11.5
Sté de Eques Suisse	2310	2265
Aar & Tessin	1045 d	1050 d
Aluminium Chlppis	5605	5605
Bally	1540	1540
Eque Comm. de Bâle	372	370 d
Eque Pop Suisse	1530	1515
Brown Boveri	1920	1895
Cableries Cossonay	3825 d	3820
Ciba S.A.	5160	5150
Condi-Linoléum	1115 d	1120
Crédit Suisse	2610	2560
Elektro Watt	1800	1780
G. Fischer, porteur	1495	1495
Gelgy, nominat.	3875	3870
Hero	6100	6050
Holderbank, porteur	515	507
Indelec	1125	1105 d
Innovation	550 d	550
Interhandel	4910	4890
Italo-Suisse	270	276
Jelmoli	1315	1310
Landis & Gyr	1795	1790
Lonza	1430	1430
Metallwerke	1700 d	1700 d
Motor Columbus	1285	1285
Nestlé, porteur	3010	1980
de nominat.	1955	1950
Oerlikon	775	780
Réassurances	2005	2010
Romande Electr.	555 d	755
Sandoz	5705	5700
Saurer	1360	1350
Suchard	8500 d	9000 d
Sulzer	2860	2840
Union Eques Suisses	736	3085
Winterthur-Assur.	3090	738
Zurich Assur.	4800 d	4800 d
A T T	298 1/2	297
Dupont et Nemours	1070	1071
Internickel	392	396
Phillips	166 1/2	167 1/2
Royal Dutch	173	174
U. S. Steel	230 1/2	228
Raff. du Rhône	124	127

### BOURSE DE NEW YORK

	10.5	11.5
American Cynaramid	82	81 1/8
American Tel & Tel	67 7/8	68
American Tobacco	38 1/2	39
Anaconda	66 1/4	66
Baltimore & Ohio	36	35 1/2
Bethlehem Steel	38 3/4	37 7/8
Canadian Pacific	59 1/2	59 3/4
Chrysler Corp.	52	53 1/2
Corole Petroleum	41 1/2	41 3/4
Du Pont de Nemours	246	246
Eastman Kodak	165 1/2	166
General Dynamics	44 3/8	44 3/8
General Electric	105 3/4	105 7/8
General Motors	107 3/4	106 1/2
Gulf Oil Corp.	55 3/8	55 3/8
I.B.M.	479	480
International Nickel	91 1/2	91 1/4
Int'l Tel & Tel	57 5/8	57 1/8
Kennecott Copper	110	111
Lehmann Corp.	30 7/8	30 3/4
Lockeed Aircraft	47 1/8	47 1/4
Montgomery Ward	37 3/4	37 7/8
National Dairy Prod.	96 1/2	97 1/4
National Distillers	33	32 1/4
New York Central	57 1/2	57 7/8
Owens-Illinois	117 1/2	117 1/4
Radio Corp. of Am.	37 1/8	36 7/8
Republic Steel	43 3/4	43 5/8
Royal Dutch	41 7/8	41 7/8
Standard Oil	79	78 1/2
Tri-Continental Corp.	50 5/8	50 1/8
Union Carbide	136 5/8	136 3/4
U.S. Rubber	68 1/2	69 3/8
U.S. Steel	52 1/8	51 3/4
Westinghouse Elect.	51 7/8	51 5/8
Ford Motor	61 3/8	60 3/4

Volume :  
Dow Jones : 5 600 000 5 150 000

	931.47	930.92
Industrielles	211.81	211.10
Ch. de fer	161.21	161.57
Services publics		

### BOURSES EUROPEENNES

	10.5	11.5
Air Liquide	612	614
Cle Gén. Electr.	492	490
Au Printemps	222	221
Rhône-Poulenc	297	299.40
Sain-Gobin	250.10	250
Ugine	269	271
Einsler	885	890
Montecatini	1626	1642
Olivetti priv.	1854	1865
Pirelli S. p. A.	3179	3180
Daimler-Benz	621	620
Farben-Bayer	608	608
Hoechst Farben	526	526
Kärstadt	886	885 1/2
NSU	414	405
Siemens & Halske	482	480
Deutsche Bank	492	490
Gevaert	2975	3000
Un. Min. Et-Katanga	876	916
A K U	507 1/2	505
Hoogovens	532	537
Organon	183	186
Phillips Gloeil	137.40	137.90
Royal Dutch	142.50	143.80
Unilever	132.90	135.40

### CHANGES — BILLETS

	Achat	Vente
Francs français	87.—	90.—
Livres sterlings	12.05	12.25
Dollars USA	4.32	4.36
Francs belges	8.60	8.85
Florins hollandais	119.75	121.75
Lires italiennes	—68 1/2	—71
Mark allemand	107.50	110.—
Schilling autrich.	16.65	16.95
Pesetas espagnoles	7.05	7.35

### COURS DE L'OR EN SUISSE

	Achat	Vente
Lingot	490.—	494.—
Plaquette 100 gr.	490.—	505.—
Vrenell 20 fr. or	41.—	43.—
Napoléon	38.—	40.—
Souverain	41.75	43.75
20 dollars or	180.—	185.—

### INDICE BOURSIER DE LA SBS

	10.5	11.5
Industrie	224	222.9
Finance et Assurance	172	170.8
Indice général	204.2	203.1

Après l'échec de l'offensive du général Joffre en 1914 dans les Ardennes et en Lorraine, les Allemands pensèrent être plus heureux en 1916. Falkenhayn, le chef d'état-major, croyait la France parvenue à la limite de son effort militaire. C'est la place forte principale du front, Verdun, qu'il choisit pour porter un coup décisif et « user » complètement l'armée française. « Verdun est le cœur de la France » disait le Kronprinz, à qui Guillaume II avait confié la haute direction des opérations. Pourtant, le Grand Quartier général français se refusait à croire à ce choix: « stratégiquement, disait-il, vu du côté allemand, Verdun ne se justifie pas ». Une fois de plus, il donnait la preuve de l'inexpérience que dénoncent « les carnets », si poignants et si prophétiques du jeune sous-secrétaire d'Etat-poilu, Abel Ferry. Il fallut quelques renseignements de dernière heure pour le convaincre. Mais il était un peu tard. Pour défendre Verdun, il n'y avait rien. Effectifs insuffisants, forts négligés et à peu près désarmés, artillerie lourde nettement inférieure et distribuée au « compte-gouttes », malséable et unique voie ferrée d'accès, contre quatorze en face, voilà ce que la France avait à opposer à un ennemi formidablement pourvu et paré, absolument résolu à percer et certain de le faire. Heureusement, l'adversaire avait sous-estimé les capacités de résistance du soldat français. Ce que fut la bataille de Verdun, aucun récit ne peut en donner l'idée, aucune description en rendre l'horreur.

« Combat immense, aux propositions démesurées, destructions de vies humaines, dévastations matérielles, engagements d'effectifs, consommation de projectiles, étendue géographique, durée, péripéties, somme de souffrances physiques et morales, acharnement des courages et des volontés, cette lutte continuera à dépasser tout ce qui s'est vu et ne se verra plus jamais en matière de grandes unités terrestres ». Mais le calcul allemand se révéla faux. Le plan Falkenhayn avait échoué comme avait échoué celui de Schieffen. L'armée du Kaiser sortait de l'enfer aussi usée que l'armée de Joffre, ainsi que l'accusent les pertes respectives: 336 000 cadavres allemands et 362 000 français jonchaient le champ de bataille.



## St-Maurice

Pharmacie de service — Pharmacie Faillard. Tél. 3 62 17.

## Monthey

Médecin de service — Les dimanches, jeudis et jours fériés. No 4 1 92.

Pharmacie de service — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Copyright by Opéro Mundi



# A travers la Suisse

## La «FRS» contre les «vitesses conseillées» sur les autoroutes

L'exposé des motifs relève notamment qu'en l'occurrence, il s'agit d'un «essai» et non pas de «mesures durables», selon les termes de l'ordonnance sur la signalisation routière.

D'autre part, cette dernière prévoit «certains tronçons des routes nationales». Or, la décision porte finalement sur la totalité des quatre sections actuellement ouvertes à la circulation dont la plus longue est l'autoroute Genève-Lausanne. D'ailleurs, la généralisation des essais ne permet pas de faire des comparaisons avec des endroits où il n'y a pas de vitesses conseillées. Celles-ci sont aussi contraires au principe général de l'adaptation de la vitesse aux circonstances. Preuve en est le fait que l'ordonnance du département fédéral de l'intérieur est obligée de rappeler aux conducteurs que, malgré les indications fournies par les vitesses conseillées, il doit lui-même choisir la vitesse qui convient le mieux dans les circonstances exceptionnelles.

Il est regrettable qu'une mesure d'une portée aussi considérable, tant du point de vue juridique, psychologique qu'économique n'ait pas été vraiment débattue au sein de la commission permanente de la circulation routière instituée par la loi sur la circulation routière de 1958. Des essais aussi généralisés n'étaient absolument pas nécessaires, comme le montrent des contrôles de vitesse effectués en 1964 et des expériences faites à l'étranger.

La F.R.S. relève que la réaction générale provoquée dans l'opinion publique par l'introduction des vitesses conseillées est symptomatique.

On y voit une véritable insécurité juridique pour le conducteur de véhicule. Une décision assortie d'embellie d'une application aussi peu précise que celle qui ressort du communiqué officiel du Département fédéral de Justice et Police n'est certainement pas opportune pour la sécurité en gé-

néral. Elle l'est encore moins pour l'usager de la route. On ne saurait admettre d'embellie que tout conducteur de véhicule sait que la portée d'un communiqué de presse officiel n'a pas de valeur juridique et qu'il doit s'en tenir aux termes de la loi.

## Les manœuvres de troupes romandes autour du lac de Thoune se poursuivent

THOUNE. — Pendant toute la journée de mardi, les manœuvres de la division de montagne 10 et d'une brigade de réduit se sont poursuivies. Au contact dès la soirée de lundi, les troupes «rouges», représentant une armée étrangère cherchant à forcer les entrées du réduit, ont multiplié leurs attaques, non sans réussir à faire sentir le poids de leur effort sur un défenseur qui de son côté, utilisait au maximum les possibilités d'un terrain qu'il connaît tout particulièrement, puisque c'est celui de son engagement normal. La pression «rouge» a obligé «bleu», attaqué dans ses arrières par des troupes hélicoptérées, à engager la totalité de ses moyens dans une défense mobile qui l'oblige à se battre dans trois directions, avec le lac de Thoune dans son dos. Il n'a plus d'autre possibilité de manœuvre que ses feux. Il a réussi à stopper «rouge» et à l'obliger à regrouper ses forces pour se constituer une masse qui attaquera tous moyens réunis.

C'est là sans doute le but de ces manœuvres, but pleinement atteint.

Pendant ces opérations, les représentants de la presse ont eu l'occasion de voir au travail un bataillon de ravitaillement. Selon une formule nouvelle, ce corps de troupe ne comporte plus d'unités de boulangers. Ceux-ci sont regroupés au corps d'armée et livrent le pain aux divisions. Le bataillon de ravitaillement divisionnaire doit par contre assurer tout le reste du ravitaillement en vivres à l'aide de deux compagnies, le ravitaillement en carburants avec sa troisième compagnie et le ravitaillement en munitions avec une quatrième compagnie. Il mérite donc bien ce nom d'élément de soutien de la troupe au combat. Ce ravitaillement opéré sur un circuit routier où les camions des unités défilent pour recevoir successivement, dans des postes préparés d'avance et défendus contre toute surprise, le pain,

la viande, les autres vivres, le courrier, le carburant et les munitions nécessaires à leurs unités. Une section spécialisée s'occupe de l'achat et de l'abatage du bétail dans un abattoir de campagne sous le contrôle du vétérinaire. La presse a pu se convaincre que ces soldats, tous bouchers au civil, s'acquittent de leurs tâches militaires avec toute leur conscience professionnelle.

Une démonstration fut aussi faite des possibilités étonnantes que les hélicoptères offrent pour la solution des problèmes de ravitaillement, spécialement pour les unités combattant en montagne dans des terrains d'accès très difficile.

## Banque des règlements internationaux

BALE (ATS). — Le Conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux a décidé de proposer à l'assemblée générale qui se tiendra le 14 juin, la distribution, comme l'an dernier, d'un dividende de 37 fr. 50 or par action.

Le Conseil a également décidé de proposer qu'à titre exceptionnel une somme forfaitaire soit consacrée à la réduction du montant du dividende cumulé non déclaré. Cette somme, qui serait fixée à 14.000.000 de francs or, représenterait une distribution extraordinaire de 70 francs or par action.

Dans ces conditions, le montant de la distribution totale atteindra, cette année, la somme de 107,50 francs-or payable le 1er juillet 1965, à raison de 153,60 francs suisses par action. Le «report à nouveau» sera de 9.764.036 francs-or.

# Chronique vaudoise

On ne saurait prétendre que le mois de mai a fait une entrée radieuse. Et l'on songe, sans excessive allégresse au Joli mai, joli mois de mai... de Jacques Dalcroze. Aussi bien la radio ne nous parle-t-elle que de vents d'ouest et de sud-ouest qui ne nous ont que rarement apporté quelque chose de bon. Mai hélas! ignore Dalcroze. Espérons toutefois qu'il finira par justifier la réputation flatteuse que tant de poètes et tant de chants lui ont faite, sans qu'il s'en doute. Et qu'il se hâte.

Les noms de Jacques Dalcroze et de Gustave Doret sont revenus fréquemment au Conseil communal de Lausanne. Il y a quelques années, notre municipalité avait pris la décision de ne plus donner à nos rues, et Dieu sait qu'il en est pas mal de nouvelles, des noms de personnalités qui avaient marqué, avec un éclat variable, dans notre capitale et dans notre canton. Ces noms disaient-elle, familiers à la génération qui les a connus, disparaissent rapidement de la mémoire des générations suivantes. Forts de ce raisonnement, qui se défend, nos municipaux eurent recours à la géographie cantonale, parfois à l'étrangère (nous avons une Avenue de Provence, une autre de... Rhodanie) à la zoologie et à la botanique... Ce recours à des disciplines scientifiques n'est pas du goût de tout le monde. Les vastes cohortes des chanteurs vaudois demandèrent que les noms de Dalcroze et de Doret paraissent sur les plaques indicatrices de deux de nos artères. Le Conseil communal s'en mêla et nos deux grands compositeurs regurent les justes louanges qu'ils méritent. La Municipalité insista; n'inscrivit sur les plaques indicatrices que les noms de Vaudois qui ont une réputation quasi universelle. Sur une population de quatre cent trente mille habitants, ces noms ne foisonnent pas. Dalcroze en est un: sa rythmique a conquis l'Europe et au-delà. Doret a écrit la musique de deux fêtes des Vignerons, celle de plusieurs pièces créées à Mézières; l'on chante fréquemment nombre de ses chœurs, ainsi que ceux de Dalcroze. Il semble bien que pour ces personnalités, la cause soit gagnée. Après nous retomberons dans la botanique et la zoologie. Et pourtant... Pourquoi ne pas perpétuer des noms qui pourraient intéresser plus de gens qu'on ne croit et leur apprendrait à mieux connaître leur histoire et leur canton. Cela vaudrait peut-être mieux qu'une Chemin des Mésanges, ou Chemin des Ecurieuls...

Les comptes de la ville de Lausanne viennent d'être publiés. Ils couvrent par un excédent de près de deux millions. Tout contribuable lausannois s'en réjouira. Mais avec une sage modération. Car les tâches qui attendent notre capitale ne cessent de croître, et la dette est là qui impose de salutaires réflexions. Le directeur de nos finances municipales ne l'a pas caché; pas plus que son collègue cantonal, il

n'est prêt à entonner un Te Deum. Et ceux qui songeraient à une diminution des impôts se feraient de tristes illusions.

Lausanne n'est pas la seule à boucler ses comptes par un excédent; c'est le cas de pas mal de communes citadines et campagnardes. Montreux par exemple, annonce un excédent de un million sept cent mille francs, ce qui, pour une ville de vingt mille habitants, ou presque, n'est vraiment pas mal. Décidément, les Vaudois sont de bons contribuables. Le cardinal Mazarin, au temps de la régence d'Anne d'Autriche et du tout jeune Louis XIV, était détesté du peuple de Paris et vertement chansonné. Celui que Paris appelait «le grand de Sicile» (il était à Naples) ne s'en formalisait pas; «Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient» disait-il. Les Vaudois, qui tiennent parfois sur leur gouvernement des propos peu amènes, grognent, mais ils paient.

On a parlé, on parle et l'on reparlera de l'aérodrome d'Etagnières. Il y a une quinzaine d'années, il s'agissait d'en établir un à Ecublens. Le Grand Conseil l'avait adopté à une forte majorité. C'était compter sans le peuple. Il condamna l'aérodrome de façon fort nette. Le bruit des avions, la diminution du territoire campagnard, la proximité de Cointrin, et peut-être surtout l'augmentation des impôts que les adversaires du projet allaient claironner, tout cela contribua à faire échouer le projet. Ce fut certainement une erreur; quand Lausanne songea à revendiquer l'organisation des championnats du monde d'athlétisme, l'absence d'un aérodrome à lui seul condamnait une candidature dont il faut du reste se demander si elle était très indiquée... Les temps ont changé, l'aviation joue un tel rôle actuellement, que l'on peut légitimement espérer qu'Etagnières aura son aérodrome.

La presse vaudoise a perdu son doyen. Robert Monnet avait conquis non seulement l'amitié de tous ses confrères, mais leur estime et leur respect, qu'il méritait amplement. On a dit les mérites éminents de ce grand journaliste, qui était un grand honnête homme. Nous avons été liés des années durant et nous tenons à relever un trait marquant de notre ami: sa bonté. Profondément religieux, il ne faisait point parade de sa foi, il la vivait et nous savons combien souvent il est venu en aide à des malades, à des malheureux que la vie avait durément traités. Robert Monnet, un grand journaliste qui a honoré sa profession. Mais aussi, et surtout, un homme de bien.

**Nettoyages de vitres et vitrines dans tout le canton**

**Le spécialiste Maison SENEV**  
Tél. (027) 5 06 63 P 842 S

## Un super-marché cambriolé à Fribourg

FRIBOURG (ATS). — Dans la nuit de dimanche à lundi, des voleurs se sont introduits dans les bureaux du super-marché Migros de Fribourg. Après avoir ouvert le coffre-fort au moyen d'un chalumeau, ils ont emporté la somme de 102.000 francs.

Leur départ a été facilité par la présence d'une échelle que le personnel utilise pour le nettoyage des fenêtres.

Ce cambriolage a dû être perpétré entre 1 h. et 6 h. du matin. En effet, l'agent de Sécurité n'avait rien remarqué d'anormal lors de sa ronde habituelle. C'est le concierge de l'entreprise qui a découvert le cambriolage, à 6 h., et a averti la police.

avec

**KAFA**

la douleur s'en va

**SOUS LE JOUG**

**IVAN VAZOV**

13

A côté de lui, Mountcho, debout, se tordait les mains, tournant la tête et jetant des regards craintifs vers la véranda de l'étage supérieur; lui seul savait pourquoi.

A part le supérieur, absent pour le moment, et quelques valets de ferme, nous avons ainsi dénombré tous les occupants du couvent.

Justement le supérieur arrivait, au petit trot de son cheval. Il mit pied à terre, laissa la monture au louchon et dit à Vikenti, d'un air sombre:

— J'apporte de mauvaises nouvelles de la ville. (Et il raconta dans tous ses détails l'infortune de Sokolov). Pauvre Sokolov! Termina-t-il en soupirant.

Le supérieur Natanaïl était grand, velu, robuste et agile. Du moins il n'y avait guère chez lui que le froc. Les murs de sa cellule étaient ornés de fusils; excellent tireur, il jurait comme un toupier, s'entendait à guérir les blessures causées par les armes et n'était pas moins habile à les infliger. C'était par hasard qu'il était devenu supérieur d'un monastère, au lieu d'être voïvod dans le Balkan. D'ailleurs, le bruit courait qu'il l'avait été et que, maintenant, il faisait

pénitence...

— Où est le père Guédéon? demanda le supérieur en le cherchant des yeux.

— Me voilà! s'écria d'une voix aiguë le père Guédéon, sortant de la cuisine où il était allé s'informer du déjeuner.

— Tu t'es de nouveau glissé dans la cuisine, père Guédéon, la gourmandise est un péché capital, tu le sais, n'est-ce pas?

Et il lui ordonna d'aller faire à dos d'âne le tour des prairies du couvent où des faucheurs coupaient l'herbe, du côté de Voyniagovo.

Le père Guédéon était ventripotent, rond comme une outre pleine d'huile.

Le peu de mouvements qu'il venait de faire avait amené une sueur abondante sur son visage qui s'attristait. A aucun prix il ne voulait accomplir ce voyage à travers un monde damné, aussi dit-il, d'une voix suppliante, haletant, les mains sur le ventre:

— Père, ne vous serait-il pas possible de dispenser votre humble frère de ce calice d'amertume?

Et il s'inclina jusqu'à terre.  
— Quel calice d'amertume? Pen-

ses-tu que je songe à t'y envoyer à pied? Tu monteras l'âne et toute la peine que tu te donneras sera de tenir la bride d'une main et de donner des bénédictions de l'autre.

Et le supérieur le regarda en souriant.

— Père Natanaïl, ce n'est pas la peine que je crains. Nous sommes dans ce lieu saint pour cela, et pour y mener une vie d'apostolat, mais les temps sont mauvais.

— Est-ce qu'il ne fait pas beau temps aujourd'hui? Se promener au mois de mai est bon pour la santé.

— Les temps, père, les temps!... dit vivement le père Guédéon. Tenez, on a arrêté Sokolov et qui sait! il y va peut-être de la vie du malheureux chrétien! Les infidèles sont sans pitié!... Que Dieu me préserve! si l'on me soupçonnait d'avoir agité le peuple, le couvent en pâtirait. Danger immense, vous dis-je, immense!

Le supérieur partit d'un rire tonitruant:

— Ha! ha! ha! (Il éclatait, les poings sur les hanches, en jaugeant l'embonpoint de Guédéon). Est-ce que tu crois que les Turcs vont te juger suspect? Le père Guédéon, agitateur politique! C'est bien le cas de dire le proverbe: Qu'un paresseux t'apprenne ce que c'est que la fatigue». Tu m'as fait rire quand je n'en avais pas envie! Diacre Vikenti; Diacre Vikenti! Viens écouter ce que dit le père Guédéon... Mountcho, va chercher le diacre Vikenti, je vais étouffer de rire. (En effet, ses éclats de rire faisaient retentir tous les échos des alentours).

A cet ordre, Mountcho roula encore plus affreusement ses yeux terriblement écarquillés, empreints d'une peur obtuse.

— Rus-si-an! dit-il, tremblant et montrant du doigt la véranda où venait de disparaître le diacre Vikenti. Et pour ne pas recevoir un nouvel ordre, il partit du côté opposé.

— Russian! Qu'est-ce que ce Russian-là veut dire?

— Il veut dire un loup-garou, révérend, fit le père Guédéon.

— Depuis quand Mountcho est-il devenu si poltron? Lui qui vivait comme un hibou dans les bois!

— En vérité, père Natanaïl, un esprit des ténèbres se promène sur la véranda de l'étage supérieur. Cette nuit même, Mountcho, mort de peur, est venu me trouver. Il aurait vu un fantôme habillé de blanc sortir de la cellule vitrée. Il m'a raconté d'autres choses encore, mais le diacre lui-même n'y pourrait rien comprendre... Il faudra asperger d'eau bénite la véranda du haut.

Mountcho, planté à bonne distance de là, regardait vers la véranda d'un air épouvanté.

— Qu'est-ce qu'il a bien pu voir? Viens, père Guédéon, faire un tour, dit le supérieur, qui pensa que peut-être des voleurs s'étaient introduits pendant la nuit.

— Dieu m'en garde! dit le père Guédéon, se signant vite plusieurs fois.

Le supérieur se dirigea seul vers les vérandas.  
Vikenti était entré chez Kralitch

**maux de tête  
névralgies  
malaises dûs au föhn  
refroidissements  
maux de dents  
rhumatismes  
lumbagos  
sciatiques  
règles douloureuses**

au moment même où le supérieur le cherchait.

— Qu'y a-t-il de nouveau, frère? demanda Kralitch. Il avait lu l'inquiétude sur le visage du diacre.

— Rien de grave... s'empressa de dire Vikenti. Seulement la nouvelle que le supérieur a apportée de la ville est très désagréable. Cette nuit on a arrêté Sokolov et on l'a emmené à Karlovo.

— Qui est ce Sokolov?

— Un médecin de la ville. Un brave jeune homme. On aurait trouvé dans son pardessus des papiers subversifs... Qui sait? Je le connais pour un bon patriote, dit le diacre, soucieux, qui reprit peu après:

— Hier au soir, il a fait feu sur la garde qui le poursuivait et il a blessé un zaptié qui lui a arraché son pardessus... Le pauvre docteur, il est fichu!... Dieu soit loué! Vous vous en êtes tiré... On n'entend pas parler de vous en ville.

A peine le diacre avait-il fini que Kralitch se mit à arpenter comme un fou la chambre, de long en large, la tête dans les mains, évidemment saisi par une détresse poignante à laquelle Vikenti ne pouvait rien comprendre. Il s'écria:

— Mais que fais-tu, sapristi? Il n'y a rien, Dieu soit loué!

Kralitch s'arrêta devant lui; le visage décomposé par la douleur, il cria furieusement:

— Il n'y a rien! Il n'y a rien! C'est facile à dire! Et Kralitch se frappa le front.

(à suivre)





Fabriquées en Suisse et, entre autres, en Australie, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Nouvelle-Zélande et au Canada.



## Liaisons à l'échelle mondiale...

New York, Londres, Zurich, Paris...  
 Beauté fascinante des grands aéroports... charme de cette ambiance internationale qui sied à merveille aux Peter Stuyvesant... car elles sont Internationales elles aussi... si fraîches, si légères, tellement plus agréables... un goût vraiment nouveau dans son genre... Peter Stuyvesant!

THE INTERNATIONAL PASSPORT  
 TO SMOKING PLEASURE



De bonnes annonces font bon poids de succès.  
 Toutes vos annonces par: **Publicitas**

Jeudi 13 mai 1965 de 14 à 20 h.

### DEMONSTRATION

de la dernière machine à coudre zig-zag à bras libre et au sensationnel point de chaînette.



Agence Singer :  
 Ad. LUGON - SION  
 Rue Supersaxo Tél. (027) 2 18 82  
 Atelier mécanique :  
 Route de Bramois Tél. (027) 2 36 73

P 31546 S

A VENDRE

### Opel Record

1959, voiture soignée, en très bon état. - Prix intéressant.

S'adr. à l'atelier du Garage du Pont-de-la-Morge S.A. (Saurer - Berna) - Pont-de-la-Morge.

P 31537 S

### Perdu

vendredi après-midi devant la Banque Cantonale une

certaine somme

La rapporter contre récompense au poste de police.

P 31547 S

LES SERVICES INDUSTRIELS DE SION cherchent

### UN DESSINATEUR EN BETON ARME

éventuellement en Génie Civil

et

### UN APPRENTI-DESSINATEUR EN BETON ARME

Le bureau d'études donne tous renseignements sur les conditions d'engagement et les offres de service devront parvenir à la Direction des Services Industriels de Sion, 23 rue de Lausanne.

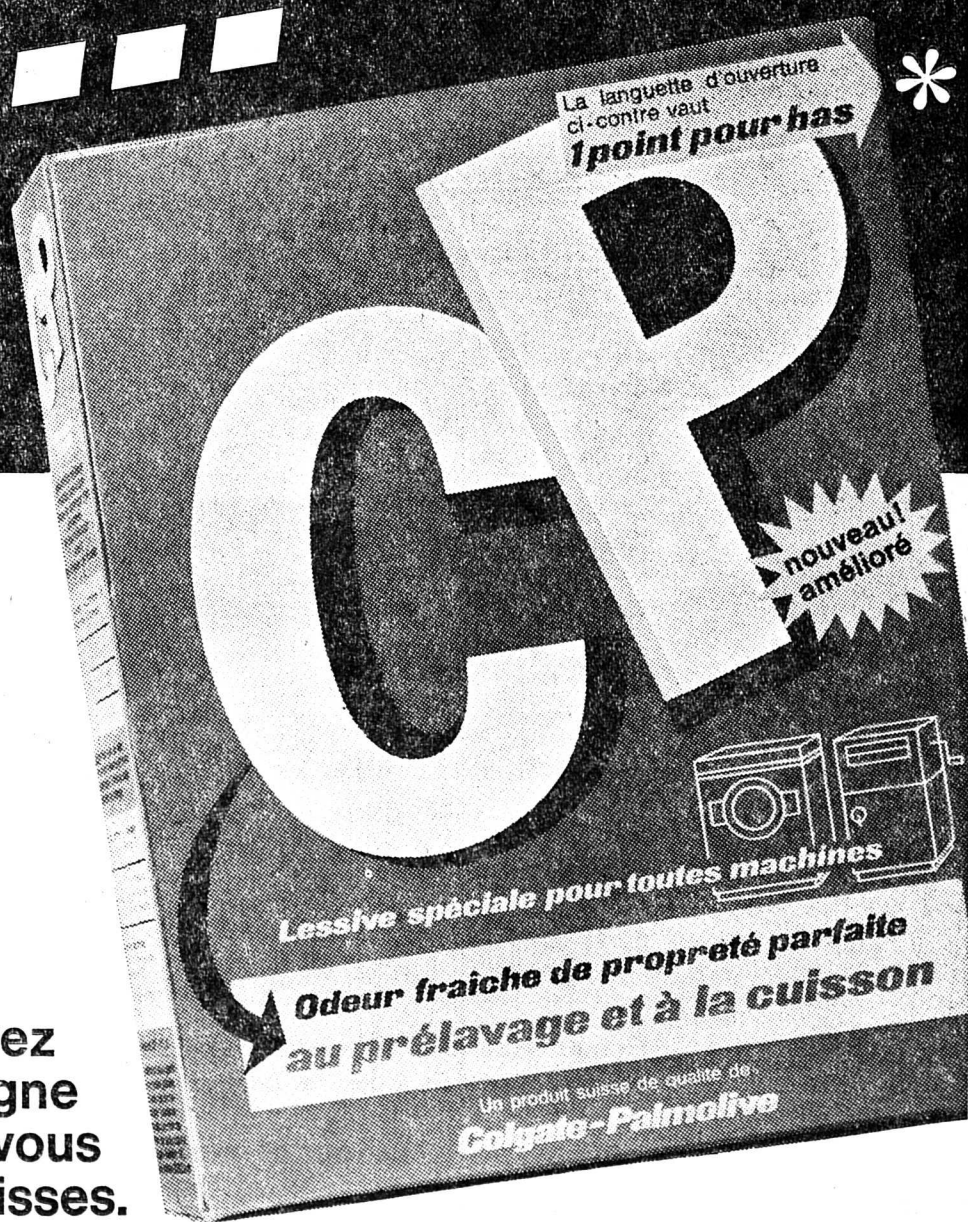
P 31551 S

# Gratuit

...1 paquet de CP  
 à l'achat de 2 paquets

**Votre avantage:** En achetant 2 paquets de CP, votre détaillant vous remettra gratuitement un troisième paquet de CP. Lavez avec CP et votre linge en profite! CP le soigne et lui donne la fraîche odeur du propre. A votre tour, profitez vite de ces deux avantages!

\*  
**Et en plus:** Sur chaque paquet de CP vous recevez 1 point pour bas. En échange d'une carte d'épargne pour bas complète, Colgate-Palmolive Zurich vous envoie gratuitement une paire d'excellents bas suisses.







**Dans la Taunus 12M  
la traction est à l'avant.  
C'est pourquoi elle se laisse  
si bien guider.**

Comme aucune autre voiture, la Taunus 12M fait corps avec la route, sans jamais dévier de sa trajectoire. Pourquoi? Parce que, sur la 12M, les roues motrices sont à l'avant. Elles entraînent la voiture, et les roues arrière ne peuvent que suivre docilement.

Mais la Taunus 12M présente encore d'autres avantages à l'avant. C'est là qu'on trouve son économique moteur en V aux 143 records du monde (50 chevaux fougueux et endurants) et ses

énergiques freins à disque. Ainsi, dans la 12M, la technique est à l'avant et le confort à l'arrière!

En effet, cinq personnes trouvent confortablement place dans la 12M; elles peuvent y étendre les jambes, car le plancher est complètement plat. Pas de tunnel de transmission, pas de passages de roue encombrants: la petite voiture à l'intérieur le plus grand! Vous y trouvez par contre, un choke automatique (pour des démarrages immédiats), un chauffage puissant (pour une

chaleur immédiate), des prises d'air réglables (pour des vitres toujours claires et une ventilation bien répartie). Et bien sûr, un coffre généreux de 560 litres.

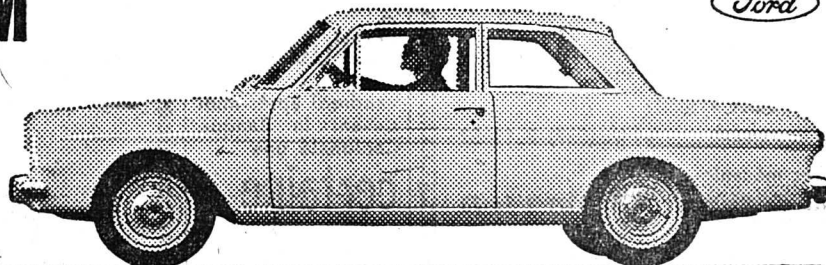
**Fr. 7475.-**  
(2 portes, 6/50 CV)

Autres modèles: Taunus 12M 4 portes, 6/50 CV; 12M «TS» 2 ou 4 portes, 8/72 CV; 12M Coupé 2 portes, 8/72 CV; 12M Stationwagon 3 portes, 8/57 CV.

## FORD TAUNUS 12M

Sur la 12M, la technique est à l'avant et le confort à l'arrière.

- Freins à disque à l'avant
- Nouveau système de ventilation
- Moteur en V champion du monde
- Boîte à 4 vitesses toutes synchronisées



SIERRE: Garage du Rawil SA, tél. (027) 5 03 08 — SION: Kaspar Frères, Garage Valaisan, Rue St-Georges, tél. (027) 2 12 71 — COLLOMBEY: Garage de Collombey SA, tél. (025) 4 10 49.  
BRIG: Franz Albrecht, Garage des Alpes — CHARRAT: René Bruttin, Garage de Charrat — GRONE: Théodul Frères, Garage — MARTIGNY: M. Masotti, Garage de Martigny — MONTANA: Pierre Bonvin, Garage du Lac — MORGINS: Robert Diserens, Garage — VISP: Edmond Albrecht, Garage. P 3333 Z

## Banque Cantonale Vaudoise EMISSION D'UN EMPRUNT

**4 3/4 %**

1965, de Fr. 35.000.000

destiné au financement de ses opérations de crédit et de prêts

**Conditions de l'emprunt:**

Durée: 15 ans

Remboursement facultatif dès la 10e année  
Coupures: de Fr. 1000.— et Fr. 5000.— au porteur

Cotation: aux principales bourses suisses

**Prix d'émission:**

**100 %**

plus 0.60% timbre fédéral

**Délai de souscription:**

du 11 au 17 mai 1965, à midi

Prospectus détaillés et bulletins de souscription à disposition auprès de toutes les banques suisses.

**BANQUE CANTONALE VAUDOISE**

P 990 L

A VENDRE

**2 CV**

modèle 1961  
en parfait état.  
Prix intéressant.

Tél. (027) 2 23 98  
dès 18 heures.  
P 17706 S

A VENDRE

**BIBLIOTHEQUE**  
meuble à 2 portes  
vitrées

**LUSTRE**

en fer forgé

**VELO**

**TABLE**

en bois dur

**LIVRES**

et divers objets.

S'adr. à M. Ketterer, Rue du Scex 6, 1950 Sion.

P 17700 S

A VENDRE

**scooter  
Lambretta**

125 cm3. Modèle 64  
Roulé 4.000 km.  
Tél. (027) 2 28 97

P 31520 S

A VENDRE

d'occasion

**1 COMPLET**

gris-forcé

état de neuf, épau-

les largeur 48 cm.,

pantalon longueur

110 cm., Fr. 50.—

**3 RAQUETTES**

**DE TENNIS**

Prix Fr. 5.—, 10.—, 30.—

Tél. (027) 2 19 40

P 17698 S

## Automobilistes, attention!

Faites l'essai du

**Super-BORON Caltex**

qui vous sera fourni au même prix que le Supercarburant, à l'ancien tarif,

**Fr. —.56 le litre**

**pour votre voiture:** démarrages plus aisés  
accélérations plus vigoureuses  
marche plus régulière = **davantage de puissance**

**pour votre moteur:** combustion totalement sous contrôle  
meilleure exploitation du carburant  
pas de pré-allumage ni d'allumage  
par incandescence = **davantage de kilomètres**

**pour votre bourse:** moins d'usure des cylindres  
et pistons  
longévité prolongée des  
soupapes et des bougies  
moins de dégâts de corrosion  
au pot d'échappement = **plus grand profit**

**pour vous-même:** Plus de plaisir à rouler en voiture

**GARAGE DES NATIONS - SION**

Jean Rey - Avenue de France

Essence Normale —.52 cts Diesel —.46 cts

Accès facile - Service prompt et soigné.

P 372 S

## Vivez mieux, vivez vieux!

Pour votre santé, votre équilibre physique et mental,  
pour jeunes et moins jeunes,

## ECOLE DE YOGA PONT-MULLER - SION

Durée des cours jusqu'au 15 juillet.

Renseignements et inscriptions au tél. (027) 2 28 10.  
Débutants acceptés. P 313 S

Pour vos déplacements rapides,  
économiques, une  
bonne adresse:

**Taxis -  
Bus - Excursion**  
18 places

location de voitures  
avec chauffeur

**CYRILLE BONVIN**

Vieux Moulin 11 - Sion  
Tél. (027) 2 16 48 P 31352 S

## U.S.A. MEXIQUE

avec ou sans avion  
32 jours (26 juillet au 28 août): Fr. 4375.-  
41 jours (22 juillet au 31 août): Fr. 4725.-

**V. D. M. (VOYAGES DU MONDE)**  
Faubourg de l'Hôpital 28, 2000 NEUCHÂTEL  
Tél. 038/4 23 33 - Réception de 17 h. à 18 h.  
mercredi, jeudi, vendredi

**PLACES EN NOMBRE LIMITÉ**

A LOUER  
Sion - centre ville

## appartement résidentiel

dans Immeuble neuf, tout confort.  
Disponible tout de suite.

Les Remparts S.A. Sion.  
Tél. (027) 2 11 40 P 31543 S

A REMETTRE A SIERRE un

## café-restaurant

S'adresser à ALOIS SCHMIDT,  
Agence Immobilière - Rue du  
Bourg 6 - Sierre.

Tél. (027) 5 60 21 P 867 S

A vendre en ville de Sion  
magnifique situation

**759 m2**

Nombreuses possibilités dont év.  
300 m2 magasin ou local expo-  
sition à plein pied.  
Nécessaire pour traiter:  
Fr. 120.000.—

Ecrire sous chiffre P 51168 à Pu-  
blicités, 1951 Sion.

Dans la banlieue de Sion,  
à louer

## appartement de 4 1/2 pièces

Confort, prix modéré, libre de  
suite.

Ecrire sous chiffre P 31481 à Pu-  
blicités, 1951 Sion.

## Plants de vigne disponibles

A vendre environ un millier de  
plants de petite Arvine.

Pépinières Constantin, 1950 Sion.  
Tél. (027) 2 22 71 P 31528 S

A VENDRE

## terre végétale

rendue sur place.

S'adresser au tél. (027) 2 49 47  
P 31492 S

## Pour vos enfants

des vacances à la

**Colonie EDEN  
à Giétroz**

sont des plus salutaires.

Demandez sans retard le prospectus à:  
Colonie de Vacances  
«EDEN» - Vernayaz.

Où 06.302.16



# Martigny et les Dranses

## Forum artistique au Manoir

Martigny. — Poursuivant l'activité qu'il s'était assignée au cours de ce Mai culturel 1965, le Cercle des Beaux-Arts a organisé, samedi soir, dans la grande salle du Manoir, un forum consacré à la pensée des jeunes artistes d'aujourd'hui.

Sous la direction ferme et intelligente du Dr Bessero, ce forum s'est déroulé dans un climat de franche amitié entre Italiens et Valaisans. Il a permis aux idées de chacun de se confronter, plus que de s'affronter, avec celles des autres. Si parfois la discussion a été très vive, elle est toujours restée empreinte de franchise, de fair play et de cette camaraderie qui unit les hommes de bonne volonté poursuivant un idéal commun.

M. Eligio Glardon a ouvert le feu en exposant le premier thème de la soirée : « Perspectives de la peinture contemporaine ou comment le jeune artiste peut-il encore exprimer son message ? » Partant d'un point de vue très personnel, et très combattu par la suite, M. Glardon regrette qu'une longue période de tranquillité, exempte de toute guerre et de toute révolution, ait placé notre pays dans une sorte de boîte capitonnée, privant ainsi nos artistes de cette saine colère fertile en idées nouvelles. Notre pensée artistique se caractérise par une grande stabilité dans sa lenteur. Pour que nous réagissions, il faut que quelque chose de vraiment grave se produise. Et encore la réaction est empreinte de notre proverbiale lenteur, de sorte que lorsque les idées d'avant-garde nous parviennent, elles ne sont plus, en fait, que celles d'une arrière-garde en déroute. Bien que M. Glardon termine sa profession de foi en déclarant : « Avec de la terre et de l'amour, on peut faire de l'or », son exposé semble vouloir prouver que nos artistes n'arrivent plus à suivre l'évolution moderne.

La discussion ouverte sur cette impostation un peu « macabre » a donné lieu à de belles empoignées. Le cercle malheureusement trop restreint des participants, n'a pas manqué d'émettre des idées fort différentes et fort pertinentes. Moitié en français, moitié en italien, la discussion a été très nourrie, chacun apportant sa pierre à l'édification de cette pyramide intellectuelle qu'est un forum.

M. Antonio Dall'Antonia ressent un certain malaise à figurer parmi l'équipe des Valaisans, alors qu'il est essentiellement Italien, aussi bien d'origine que de tempérament et de formation. Il souligne qu'il lui semble se trouver aujourd'hui, au milieu de cette discussion, comme s'il venait de naître. Il se sentait tout neuf, pareil à l'aube d'une matinée de printemps qui, au moyen de ses rayons encore froids et lointains, cherche à s'incorporer aux plantes de la terre pour

permettre aux fleurs d'éclorre. Il ne tentera pas de nous donner des théories, parce qu'en art chaque esprit, chaque pensée possède ses propres règles et ses propres canons. Il se défend de vouloir nous imposer un seul idéal, le sien, et préfère inviter les assistants à unir leurs efforts pour que les jeunes puissent exprimer librement leur message et se préparer ainsi à l'aube de demain qui verra naître la plus pure des fleurs, celle de l'Art.

La discussion s'élève, entremêlée par des courants d'idées diverses, réunies cependant autour d'un pôle d'attraction commun. L'abstrait Bulgarelli vient rejoindre le figuratif Fay ; leurs idées sont dissemblables, mais elles semblent tout de même se confondre dans la recherche du Beau. L'art y gagne beaucoup ; et aussi l'esprit des participants qui peuvent s'enrichir d'une précieuse expérience grâce à cet échange de pensées. Je regrette seulement que la discussion se soit limitée à la seule peinture, alors que la sculpture, elle aussi présente, était délaissée. J'espère que, dans un proche avenir, un nouveau débat permettra aux sculpteurs de prendre la place du lion.

M. Vincenzo Parrella nous présente, en exergue, la lecture d'une de ses dernières nouvelles « Les aliénés de province ». En quelques dialogues brefs, concis et percutants, l'écrivain campe une petite ville de province, où les Don Juans motorisés cherchent des aventures faciles. Et quand l'euphorie causée par l'apparition d'une éblouissante respectueuse s'estompe, il ne reste plus que la routine habituelle et le carrousel des automobilistes en quête de nouvelles aventures. C'est bref, c'est sec, c'est admirable.

M. Vincenzo Parrella ne s'est pas contenté de nous lire une de ces dernières œuvres. Il a encore voulu approfondir la raison d'être de son groupement artistique des 6 + 1, sous le titre de « Un nouveau discours, mais pas une école ».

« Un nouveau discours — dit-il — signifie la rupture totale avec le chaos qui, malheureusement, caractérise une grande partie de la culture contemporaine et non seulement dans le domaine de la peinture. Chaos provoqué d'ailleurs par des éléments qui n'ont rien à voir avec l'art, comme l'amie qui devient romancière ou le pédéraste qui devient peintre ou poète. Souvent le fait d'exposer dans une galerie est le résultat d'une estimation économique et non pas artistique de l'œuvre. Or cette estimation ne jaillit pas d'un examen esthétique, mais du nombre des œuvres d'un

artiste que le propriétaire a réuni dans sa cave, ou bien des rapports d'amitié qui lient le père de l'artiste à un critique d'art, provoquant ainsi le phénomène de l'arrivisme ». Le conférencier ne veut point démolir tout un monde artistique, en particulier le monde artistique italien actuellement en pleine évolution ; il veut simplement souligner combien il est difficile aujourd'hui pour un jeune de faire un discours dans le domaine de l'art.

Le groupement des 6 + 1 est formé de six peintres et d'un écrivain ; sept jeunes décidés et unis qui veulent continuer leur discours digne et valable, dans la liberté totale d'expression, affranchis de tout lien susceptible de fausser, conditionner ou simplement orienter leur art. Ces jeunes se sont unis, profondément convaincus que leur discours de peintres et d'écrivain pourraient rendre leur union plus complète, plus valable et surtout plus vraie.

La venue à Martigny de ce groupement est la réalisation de son désir de soumettre son travail à notre jugement. Ce jugement, il l'a demandé en Hollande, il nous le demande maintenant et le demandera toujours partout où il ira, partout il lui sera permis de présenter les efforts de sa jeunesse et de son enthousiasme.

Cette demande ne s'adresse pas seulement aux personnes participant au forum. Elle s'adresse à tous ceux qui cherchent à sortir de la routine journalière, à s'élever dans des sphares plus hautes, à trouver un idéal ailleurs que dans la répétition sordide de tâches terre à terre.

Aussi j'invite tous les amateurs d'art à se rendre nombreux au Manoir de Martigny, à parcourir ces salles silencieuses. Peut-être aimeront-ils les œuvres exposées ; peut-être sortiront-ils de l'exposition avec un vague sentiment d'avoir perdu leur temps. Mais l'essentiel c'est d'y venir, de voir et d'apprécier, chacun pour soi, excluant tout parti pris, tout esprit de clocher, toute velléité de dire : il n'y en a point comme nous.

Pour permettre à un plus grand public de venir admirer cette très intéressante exposition, le Manoir restera ouvert tous les soirs jusqu'à 21 heures.

Samedi 15 mai, à 20 h. 30, un récital de poésies françaises et italiennes aura lieu à l'Hôtel de Ville. J'espère qu'un nombreux public vienne applaudir René Zosso, accompagné de sa vieille, et Robert Balocco, du Teatro Stabile de Turin. Pour assurer la réussite de cette soirée, le cercle des Beaux-Arts s'est assuré la collaboration de Maurice Chappaz et de Vincenzo Parrella.

Pépin.

### Inscriptions des élèves pour la scolarité 1965-1966

MARTIGNY. — Enfants nés en 1960. Les parents qui désirent que leurs enfants, nés en 1960, suivent les classes enfantines des écoles communales de Martigny durant la saison 1965-1966 doivent les inscrire au greffe municipal jusqu'au 20 mai 1965. S'ils ne désirent pas que ces enfants suivent les classes enfantines communales ou s'ils ont l'intention de les placer dans un institut privé, ils doivent également en informer le greffe municipal. La fréquentation des écoles enfantines dès l'âge de 5 ans est vivement recommandée par la commission scolaire.

Enfants nés en 1959 — Les parents qui ont des enfants nés en 1959 ont l'obligation de les envoyer à l'école durant la scolarité 1965-1966. Ils en informeront le greffe municipal jusqu'au 20 mai 1965 et préciseront, le cas échéant, s'ils ont l'intention de les placer dans un institut privé. Ils sont dispensés de cette formalité si ces enfants ont déjà suivi une des classes enfantines de la commune en 1964-1965.

Autres enfants. — Tous autres enfants plus âgés qui, pour une raison quelconque, n'ont pas suivi les classes primaires en 1964-1965 doivent aussi être inscrits dans ce même délai. L'Administration.

### Consortaire d'irrigation du Fingle et Crettaz-Ballaz

SAXON (FAV). — Les membres de ce consortaire tiendront leur assemblée générale annuelle le jeudi 13 mai, dès 20 heures, dans un établissement public de Saxon.

### 50me Festival des fanfares CCS du Centre

SAXON (FAV). — Les 15 et 16 mai prochains, la Société de musique l'« Avenir » de Saxon organise le 50e Festival des Fanfares CCS du Centre. Le village de Saxon a déjà tout mis en œuvre afin que ce Festival soit une réussite parfaite. Notons encore que les 21 fanfares qui font partie de cette Fédération seront présentes.

### Assemblée générale

MARTIGNY. — Mardi prochain 18 mai 1965 à 20 h. 30, la colonie de vacances de Martigny, tiendra son assemblée générale en la grande salle de l'Hôtel de ville à Martigny.

L'ordre du jour sera le suivant : ordre du jour statutaire ; modification des statuts et divers.

Grâce à l'appui du public, 171 enfants de chez nous ont fait en juillet et août 1964 un séjour de quatre semaines environ dans la colonie de Ravoir. Comment s'est déroulée cette colonie, quelle est son organisation, quels sont ses satisfactions et ses soucis ? Vous l'apprendrez en assistant à cette importante assemblée.

### Pose de conduites pour les égouts

VAL D'ILLIEZ (Mn). — L'administration communale de Val d'Illez a mis en chantier le début d'importants travaux de salubrité publique.

En effet, afin de parfaire l'installation des égouts déjà existante mais vétuste, on procède actuellement à la pose de grandes conduites qui recueilleront les eaux usées du secteur amont du village.

### Première Communion

CHAMPERY (Mn). — Dimanche, au milieu d'une assemblée pieusement recueillie, s'avançaient neuf premiers communians qui pour la première fois allaient recevoir le Pain de Vie.

Cette émouvante cérémonie, riche dans sa simplicité, nous invitait, nous les anciens, à renouveler ces premiers pas pour aller puiser à la même Source de Vie.

Pour les hommes et les femmes de plus de 40 ans

**Artérosan**

préviens les troubles cardiaques et circulatoires



# District de Saint-Maurice

## Puériculture à St-Maurice

ST-MAURICE. — Ce soir 12 mai prendra fin à St-Maurice le cours de puériculture organisé par la section des Samaritains de St-Maurice présidée par Mme N. Gillioz, en collaboration avec Pro Juventute.

Ce cours comprenant huit leçons de deux heures, du 3 au 12 mai, était dirigé par Mlle Godet, infirmière diplômée de la Fondation Pro Juventute.

Nous avons demandé à Mme Gillioz si, en tant que présidente des Samaritains, elle était satisfaite du résultat obtenu et si elle estimait que les efforts des Samaritains dans leur action de « Protection de la mère et de l'enfant » était récompensée.

« Certainement, nous répondit-elle. Une soixantaine de jeunes filles et jeunes mamans ont fréquenté le cours. De plus, l'exposition aussi bien que la conférence donnée par le Dr Caloz dans le cadre de notre action, ont connu un succès réjouissant. Pourtant, cette participation aurait pu être encore plus forte. Beaucoup de jeunes mamans estiment en savoir suffisamment pour langer et baigner leurs enfants ; comme si les domaines inhérents à la puériculture se confinaient à ces deux domaines. Mais nous sommes tout de même très satisfaites et ne doutons point que cette action ait été appréciée à sa juste valeur.

Un petit tour à l'exposition qu'abrita l'Ecole ménagère du pensionnat du Sacré-Coeur ce week-end, nous conduisit à travers les différents domaines de la grossesse, l'accouchement, le développement physique de l'enfant, son allaitement et les diverses possibilités d'alimentation du nourrisson, par des panneaux, clichés et illustrations très suggestives. Une exposition également de travaux manuels conseillant sur le choix et la confection de la layette jusqu'à l'âge de 2 ou 3 ans ainsi que sur les jouets, plus particulièrement ceux que l'on peut fabriquer soi-même, en un mot, tout ce qui se rapporte à la vie de l'enfant et de sa mère.

L'exposé que fit le Dr Caloz, pédiatre, lundi soir, a soulevé un vif intérêt. Présentant sa conférence d'abord sur des généralités, il partit des groupes sanguins en appuyant sur le fait qu'il est absolument indispensable qu'une femme enceinte connaisse son rhésus et l'indique en entrant en clinique ou en maternité. Des difficultés imprévues peuvent surgir au dernier moment. Il faut donc être à même de pratiquer une transfusion de sang immédiatement, notamment en cas de jaunisse du nouveau-né.

Le Dr Caloz parle ensuite de l'accouchement sans douleur dont les principes nous seraient venus de Russie entre les années 1945 et 47 et qui comprend deux périodes, la première dite de préparation et la deuxième d'expulsion ; il relève l'intérêt indéniable de cette méthode. Il insiste également sur la préférence à donner à l'accouche-

ment en clinique plutôt qu'à domicile. A ce sujet, il rend actif au fait que les centres hospitaliers sont bien souvent le rendez-vous des microbes et qu'il faut par conséquent se soumettre à la discipline de l'hôpital même si elle semble parfois rigoureuse. L'alimentation du nourrisson et du petit enfant fait également l'objet d'un développement très précis. Dans la question : « Maladies infantiles », le Dr Caloz relève que les grosses poussées de fièvre ne sont pas forcément le propre de maladies graves. Une maman verra souvent son enfant manger normalement même si le thermomètre accuse une température très élevée ; il n'y a pas lieu de s'affoler outre mesure. Le cas est par contre différent lorsqu'on constate des vomissements anormaux et une perte de poids.

En ce qui concerne les vaccins, il y a d'abord le vaccin obligatoire contre la variole avant deux ans, puis les vaccins recommandés contre la coqueluche et la polio puis encore les vaccins conseillés contre la diphtérie et le tétanos. En parlant de polio, il est intéressant de relever que sur 1 000 cas constatés en Suisse, en 1964, un seul a été déclaré en 1964.

Ces chiffres se passent de commentaires.

Notons aussi en passant que le Valais a été le premier canton à organiser cette vaccination par voie buccale.

En conclusion, même à celles qui prétendaient pourtant tout savoir, cette conférence tout comme le cours et l'exposition ont apporté quelque chose et cette action est tout à l'honneur de la section des Samaritains de Saint-maurice.

EL.

### Soirée des « Ames Vaillantes »

DORENAZ (Jmj). — Dimanche, les « Ames Vaillantes » de Dorénaz ont donné à la salle communale une gentille soirée.

Le programme était très varié : Chants, danses, saynètes comiques, mimes que les enfants avaient préparés avec beaucoup de soin.

Ils en furent récompensés car le public n'a pas ménagé ses applaudissements.

Souhaitons que ces « Ames Vaillantes » passeront un agréable séjour en montagne et qu'elles continueront à faire rayonner la joie autour d'elles, cette joie qui enflamme le cœur de chaque enfant dimanche soir.

### Jambe cassée

ST-MAURICE (JJ). — Alors qu'elle jouait sur le balcon au domicile de ses parents, la petite Patricia Dubois, âgée de 5 ans, s'est penchée et a fait une chute du balcon haut de 2 mètres. Elle souffre d'une fracture d'une jambe et est hospitalisée à la clinique St-Amé.

### De Monthey au Lac

## Un bûcheron gravement blessé

CHAMPERY (FAV). — Depuis le terrible ouragan qui avait détruit la forêt qui se trouve en-dessus de Champéry, une équipe de bûcherons travaillent dans la région afin de débiter le bois d'une façon rapide et ordonnée. La plupart de ces bûcherons sont d'origine autrichienne.

Or, hier, l'un d'eux, M. Joseph Schaller, âgé de 61 ans, a reçu une lourde pièce sur le corps.

Il fut aussitôt secouru par ses camarades et transporté à l'hôpital de Monthey.

Le malheureux souffre de contusions sur tout le corps et l'on craint des fractures dans la région du bassin.

## Les CFF et le Valais

(FAV). — Le mouvement des nominations et des mutations a été relativement faible le mois dernier parmi le personnel de notre grande région nationale stationné dans la vallée du Rhône. Nous avons pour commencer deux nominations dans les services de la construction et de l'entretien. Il s'agit de Roland Cheseaux comme monteur I aux lignes de contact à Saint-Maurice et de Anton Eyer comme monteur I également, mais à la basse tension à Brigue.

Dans le personnel des gares, nous avons quelques nominations avec les noms de Jean Haerlé à Charrat-Fully, Alfred Kunz à Martigny et Aimé Gex à Saint-Maurice, tous trois ayant été promus commis d'exploitation I. Nous avons ensuite à Sion comme chef de manœuvre II Pierre Eggs, puis comme chef d'équipe à la manœuvre Jean Delalay et finalement comme ouvrier à la manœuvre Paul Mariéthoz. A Saint-Maurice, nous trouvons comme ouvrier d'exploitation I René Richard et comme chef d'équipe au service des marchandises Marcién Rudaz à Sion.

### Concert de la fanfare

CHAMPERY (Mn). — La fanfare de Champéry a tenu son aubade annuelle sur la place publique, après la cérémonie de Première communion.

Une production musicale très variée préparée avec maîtrise par le directeur, M. Depardieu, trouva un vif écho auprès des nombreux auditeurs qui applaudirent très justement les efforts accomplis par cette société durant la période des répétitions d'hiver.

### L'Ouest des Etats-Unis

Le dernier film commenté de « Connaissance du Monde » va nous dévoiler les splendeurs et les contrastes de l'immense côte ouest des Etats-Unis. De l'Arizona aux grandes villes de San Francisco et Los Angeles s'étend une contrée merveilleuse, véritable paradis pour un cinéaste de valeur tel que Jean-Claude Berrier.

L'Ouest américain réserve au visiteur quelques-unes des visions les plus grandioses que notre univers puisse offrir : des forces gigantesques ont creusé les arches et ponts naturels, les gorges et les canyons. Le grand canyon du Colorado, dont l'immensité peut nous laisser rêveurs, mesure 347 km de longueur. Ses crêtes se situent à une altitude moyenne de 2500 mètres, mais c'est 1600 mètres plus bas que le puissant Colorado coule en charriant un demi-million de tonnes de sable et de boue par jour !

Splendeurs, surprises, contrastes des Etats-Unis : un film documentaire étonnant qui vous conduira successivement au Texas, en Californie, à Las Vegas, dans les Montagnes Rocheuses, au Far-West et, bien entendu vers les canyons du Colorado. Une soirée « Connaissance du Monde » : à Monthey le mercredi 12 mai. A ne pas manquer.

Lisez la «Feuille d'Avis du Valais»

**Café de la Poste**

Tél. (026) 6 30 15

F U L L Y

**A S P E R G E S**

TOUJOURS LA RACLETTE

E. B O S O N

P 30722 S



G

Gonset



Ils arrivent d'Italie, ils sont tressés ou crochetés, ils sont colorés et petits, mais d'un contenant appréciable!

anse double souple, coloris blanc, rouge, marine, noir.

**24.90**

anse double en métal, fermoir bois, coloris blanc, marine, brun.

**22.90**

anse rigide, coloris blanc, beige, marine, noir.

**18.90**

3 abc.4.5.4.

**ROVER**  
**2000**

**La grande révélation des derniers salons-automobile internationaux**



ESSAIS SANS ENGAGEMENT

**Garage du Nord S.A. - Sion - Tél. (027) 2 34 44**

Sous-agents :

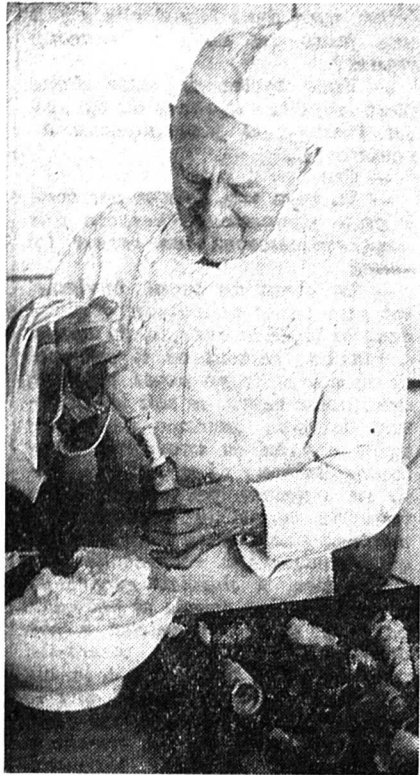
GARAGE TRANSALPIN - MARTIGNY-CROIX - Tél. (026) 6 18 24

GARAGE MONDIAL S.A. - BRIGUE - Tél. (028) 3 17 50



## A travers le Haut-Valais

### Déjà 61 ans dans le métier!



VIEGE (er) — C'est une bien curieuse rencontre que nous avons faite en ce lundi après-midi à Viège car il bien rare de nos jours de trouver un homme de métier ayant à son actif plus de 60 années de service dans la même profession. Il s'agira sans doute d'un cas bien unique que celui de M. Charles Braillard, confiseur de son état que le poids des années ne semble nullement contrarier tant il est resté jeune d'esprit et alerte au travail. Il en avait des souvenirs à nous raconter M. Braillard qui débuta dans la profession à 18 ans en 1904 dans sa patrie d'origine, les montagnes neuchâteloises. Et depuis ce jour-là, il a « roulé » sa bosse, comme il nous le déclara avec une pointe d'humour, un peu partout. Les Ponts-de-Martel, Bâle, Berne, Lugano, le Bürgenstock, 28 ans à Brigue, déjà 6 ans à Viège et M. Charles Braillard est toujours aussi agile que par le passé. Bonne chance M. le jubilaire, la Confrérie des confiseurs est sûrement fière de pouvoir vous compter parmi ses actifs en attendant que nous puissions d'ici quelques années fêter vos 70 années de service, alors à ce moment-là nous songerons peut-être à la retraite!

## Au royaume des nains...



Vision quelque peu insolite, à l'entrée de notre bonne ville. Une armée de nains et de sculptures accueillent le touriste. Exposition pas nécessairement de très bon goût mais qui à l'heur d'attirer nombre de curieux.

## Le mystère des origines

(suite de la première page)

des tarots — ceux des cartomanciens — comptait le même nombre de cartes (soixante dix huit) et les mêmes figures, souvent peu réjouissantes comme le Pendu, la Mort, le Diable, le jugement dernier et autres.

Une chronique de Viterbe, en Italie, datant de 1397, l'une des premières qui fasse mention de cartes à jouer, leur applique le nom de Naible en indiquant qu'elles viennent du pays des Sarrasins. Le mot naib, nabi ou naipes, est encore employé en Italie et au Portugal, ou sous la forme naypes, en Espagne. On le suppose tiré de l'arabe nabi: prophète, terme qui aurait autrefois désigné le tarot en orient.

Si l'origine des cartes se confond finalement avec celle des tarots, celle-ci n'est pas plus claire que celles-là et les recherches faites dans ce sens ont donné lieu à maintes spéculations romanesques et à des controverses passionnées.

☆☆

Selon certains les tarots sont relativement récents et auraient été inventés, vers l'an 1200, par un « groupe de sages » qui s'assemblaient périodiquement en la ville de Fez au Maroc. Ces sérieux personnages, qui dit-on, « venaient de toutes les parties du monde » auraient conçu des cartes comme moyen de communication pour surmonter la barrière des langages différents. C'est une jolie théorie, mais qui, hors de l'imagination de se tenants, n'est pas étayée par le plus minime commencement de justification. Même pas quant à la réalité d'un tel conclave de sages...

Pour d'autres théoriciens encore plus téméraires, il faudrait aller chercher les origines des tarots presque jusqu'à la création du monde. Quelques-uns prétendent que ces cartes étaient originellement d'énormes fresques sur les murs de galeries secrètes des premiers temples égyptiens, dont les initiés se transmettaient tour à tour le mystérieux symbolisme. Malheureusement, on n'a jamais trouvé

la moindre trace de telles fresques... D'autres n'hésitent pas à aller plus loin, et ont aventuré avec une audace tout aussi dénuée de justification, que le tarot serait antérieur à l'époque du prophète biblique Enoch. Simplement!

Dans un domaine, où il n'existe, après tout, pas grand chose de certain, on peut évidemment tout imaginer. Même le plus fantastique. Et on ne s'en est pas faite faute. Pourtant, sans beaucoup de sollicitation, la simple logique historique fournit déjà amplement les éléments d'un prodigieux et palpitant roman autour des cartes à jouer.

Quoi qu'il en soit, quelqu'un, on ne sait qui, eut l'idée géniale, vers 1600, de simplifier profondément ce jeu de cartes trop compliqué, en laissant d'abord les atouts aux cartomanciens et en supprimant une des figures (le Chevalier) dans chaque couleur. Les jeux les plus complets furent ainsi ramenés à 52 cartes, pouvant être encore réduites à 32 dans des jeux plus simples encore.

Les emblèmes des couleurs: coupes ou calices, bâtons ou massues, deniers et épées (parfois gros cœurs, grelots, glands, feuilles) cèdent la place aux cœurs, carreaux, trèfles et piques. Et les rois, dames et valets furent baptisés: Charlemagne, Judith et la Hire, César, Rachel et Hector; Alexandre, Argine et Lancelot; David, Pallas et Ogier. On ne sait pourquoi. Sinon quant au choix du nom des valets: La Hire (Etienne de Vignobles), compagnon de Jeanne d'Arc, Hector de Galard, capitaine de Louis XI, Lancelot du Lac, Chevalier de la Table Ronde, Ogier le Danois, preux de Charlemagne. Une carte supplémentaire, le Joker (ou le Fou), survivance à la fois du Fou, et du Jongleur des tarots est quelque fois ajoutée au jeu de 32 cartes.

Le jeu de cartes prit sa forme définitive avec Grimaud qui, afin de supprimer toute transparence, inséra une «etresse» entre les feuilles collées de face et de dos (maintenant finalement imprimées). Et rien depuis lors n'a jamais pu y être changé.

## Sierre et la Noble Contrée

# Histoire d'une tour



La Tour de Bozon a dominé le village de Chalais pendant des siècles et fut au moyen âge la demeure des Seigneurs. Aujourd'hui la Tour se voit appelée à être démolie partiellement. (Photos a.l.)

CHALAIS. — Au cours de cette semaine, on a entrepris la démolition partielle des restes de la Tour de Bozon.

Primitivement, l'armée devait entreprendre ces travaux, mais pour de multiples raisons, la commune de Chalais s'est chargée de cette démolition.

Pour quoi ces travaux?

Il est aisé de comprendre. La route conduisant de Chalais à Chippis passe précisément au pied de ces ruines qui, au moyen âge, formaient la demeure des Seigneurs. Cette démolition s'est donc effectuée en vue d'éviter des accidents pouvant survenir de quelques malencontreuses chutes de pierres.

La démolition même est com-

plexe, étant donné les bâtiments qui voisinent le monument. Provisoirement, la circulation a été détournée, à l'intérieur du village, toujours par mesure de prudence.

Ainsi, après avoir dominé le village de Chalais pendant des siècles, la Tour de Bozon est aussi victime des exigences actuelles. Mais comme nous le disions plus haut, il n'est pas question — pour le moment — d'une démolition totale, ce qui réjouira sans doute ceux qui assurent la conservation des témoins du temps passé.

Malgré tout, il est regrettable que l'on n'ait pas pris des mesures en temps voulu tendant à conserver ce monument qui aujourd'hui se voit appelé à disparaître partiellement.

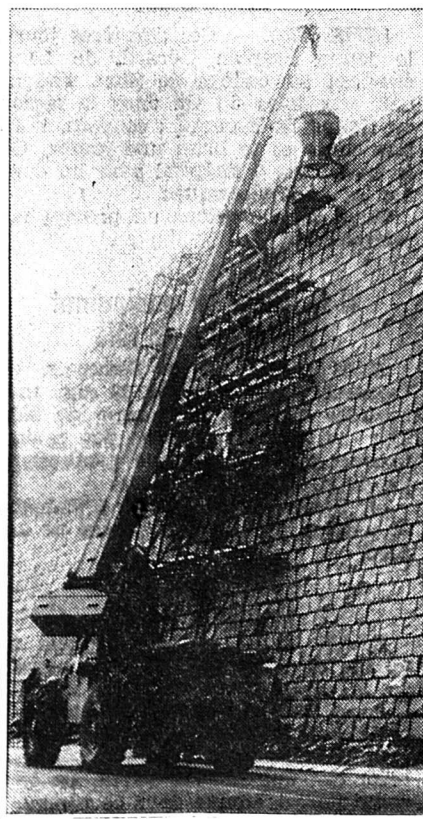
## Travaux sur la route Sion-Brigue



NOES — A plusieurs endroits, sur la route cantonale Sion - Brigue, des travaux de réfection et de construction sont en cours.

A Noës, on est en train de répandre une nouvelle couche d'asphalte. Notre première photo montre un rouleau compresseur employé à cette réfection.

Quelques centaines de mètres plus loin, on termine ces jours-ci le gigantesque mur de soutènement qui borde la route (quelque 15 mètres de haut à son point culminant). Une équipe d'ouvriers en est aux travaux de finition. Une grue facilite le transport des matériaux utilisés. (Photos a.l.)



## Un film en couleurs sur l'Ethiopie

Mercredi 19 mai, à 20 h. 30, à l'Aula du Collège, Sœur Marie-Raphaël (Antoinette Defabiani) présentera trois films en couleurs sur l'Ethiopie. Vous pourrez faire connaissance avec la vie, les coutumes, les paysages de la terre des descendants du roi Salomon.

L'Ethiopie compte 17 millions d'habitants répartis sur un territoire grand comme la France, l'Espagne et la Suisse réunies.

Un tiers du territoire est désertique, un tiers est formé de hauts plateaux où se sont concentrés la vie et

EN MARGE DE L'ANNEE DU 150me ANNIVERSAIRE

Quelques dates de l'histoire de notre canton  
AUJOURD'HUI 12 MAI

Il y a 762 ans (12 mai 1203): décès d'Antelm d'Ecublens, 35e évêque de Sion, sacré en 1196.

Il y a 629 ans (12 mai 1336): au château de Tourbillon, le prévôt du Grand-Saint-Bernard prête serment d'obéissance à l'évêque de Sion.

Il y a 600 ans (12 mai 1365): l'empereur Charles IV confère au comte Amédée VI le vicariat impérial dans le diocèse de Sion; de là, l'évêque valaisan dut, jusqu'en 1425, prêter hommage à ses puissants voisins savoyards.

Il y a 454 ans (12 mai 1511): rentré des Prisons de Fribourg, Georges Supersaxo part de Brigue sur Sion avec 1000 hommes pour demander réparation et justice. Devant la Diète, il est déclaré innocent et bon citoyen, ce qui fit revenir Schiner qui s'était éloigné du Valais. Il demanda, à Ernen, son emprisonnement qui fut refusé.

Il y a 436 ans (12 mai 1529): Loèche et Rarogne accèdent au pacte de combourgeoisie avec les cantons catholiques et les autres dizains valaisans.

Il y a 329 ans (12 mai 1636): un grave glissement de terrain recouvre le Bois Noir, obstrue le Rhône et force celui-ci à changer de lit, en détruisant les meilleures cultures de Saint-Maurice.

Il y a 150 ans (12 mai 1815): pour éviter des collisions entre Haut et Bas-Valais, le canton est doté d'une constitution qui veut notamment la division du pays en 13 dizains; 2 conseillers d'Etat seront choisis dans les dizains orientaux et 3 dans le Bas etc. Plusieurs lois qui rappellent l'esprit français sont supprimées malgré qu'elles aient été dictées par un véritable esprit de progrès.

Il y a 58 ans (12 mai 1907): votation par le peuple d'une nouvelle constitution cantonale remplaçant celle de 1875.

Il y a 53 ans (12 mai 1912): un grave incendie éclate à Erdesson au-dessus de Grône; 30 bâtiments sont brûlés.

Valpresse-Sion

## Sion et la région

### L'assemblée de l'alpage de Novely

NENDAZ (Fr). — Hier soir à Basse-Nendaz, s'est réuni le consortage de l'alpage de Novely. Les membres présents acceptèrent à l'unanimité le projet de passage d'un téléski. Ils décidèrent aussi de fusionner cet alpage avec l'alpage voisin de Combatzelin. Un nouveau comité réunissant des représentants des deux alpages sera constitué sous peu.

### Manœuvre au bisse de Salins

SALINS (Wz). — Ces jours passés, une équipe d'ouvriers ont procédé aux grands nettoyages du bisse de Salins. Par suite de la fonte des neiges et des pluies, des pierres et des amas de terre se sont détachés de la montagne et l'encombraient sur certains tronçons. Ainsi maintenant, ce bisse qui dessert les mayens de Salins et des Agettes est prêt à recevoir l'eau d'arrosage.

### Municipalité de Sion

#### AVIS OFFICIEL

VOTATION POPULAIRE des 15 et 16 mai 1965

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 15 et 16 mai 1965 à l'effet de se prononcer sur l'adaptation ou le rejet: de la loi fédérale modifiant l'arrêté de l'Assemblée fédérale concernant le lait, les produits laitiers et les graisses comestibles (du 2-10-1964).

Le bureau de vote — Casino — sera ouvert samedi 15 mai 1965 de 10 à 13 heures; dimanche 16 mai 1965, de 10 à 13 h. Sont électeurs en matière fédérale les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus et qui ne sont pas exclus du droit de citoyens actifs.

La présentation de la carte civique est obligatoire.

Sion, le 3 mai 1965.

L'Administration



# CINEMAS

Sion - Arlequin

Mercredi 12 mai

## TINTIN ET LES ORANGES BLEUES

Le film qui a fait fureur à Genève (6 semaines), tous les héros de Hervé, des aventures palpitantes  
Parlé français - Eastmancolor

Matinée spéciale pour enfants dès 7 ans, à 14 h.

Sion - Lux

Mercredi 12 mai  
Michèle Morgan - Danielle Darrieux - Paul Meurisse dans

## MEFIEZ-VOUS MESDAMES

Ce « monsieur, bien sous tous les rapports » sera très vite la victime de celles qu'il voulait prendre dans ses filets.  
Parlé français - 16 ans révolus

Sion - Capitole

Du mercredi 12 au dim. 16 mai

## LA VENGEANCE DU MASQUE DE FER

Un captivant film de cape et d'épée inspiré de l'œuvre célèbre d'Alexandre Dumas.  
Scopecouleurs  
Parlé français - 16 ans révolus

Martigny - Etoile

Dès ce soir mercr. - 16 ans rév.  
Fernandel et Jean Gabin dans

## L'AGE INGRAT

2 heures de rire et de soleil!

Martigny - Corso

Dès ce soir mercr. - 16 ans rév.  
Un film « choc » d'après J. H. Chase

## VOIR VENISE ET... CREVER

avec Sean Flynn et Pierre Mondy

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui : Relâche  
Samedi et dimanche

## VAQUERO

Saxon - Rex

Aujourd'hui : Relâche  
Jeudi 13 - 16 ans révolus

## FORT DU FOU

Dès vendredi 14 - 16 ans rév.  
LE MERCENAIRE

Riddes - l'Abeille

Ce soir : Relâche  
Samedi et dimanche

## LES VIEUX DE LA VIEILLE

Jean Gabin, Pierre Fresnay, Noël-Noël.

Fully - Ciné Michel

Mercredi 12 - 16 ans révolus  
Un puissant film de guerre

## FORT DU FOU

Dès vendredi 14 - 18 ans rév.  
Un film d'aventures et d'amour

## MASSACRE POUR UN FAUVE

St-Maurice - Roxy

18 ans révolus  
Mercredi et jeudi à 20 h. 30 -  
Dimanche à 17 heures  
Une passionnante histoire d'amour et d'aventures!...

## L'ASSASSIN SERA A TRIPOLI

(La fille des Sables)  
Une énigme mouvementée avec  
Dominique Wilms  
Une féerie en couleurs

## Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes

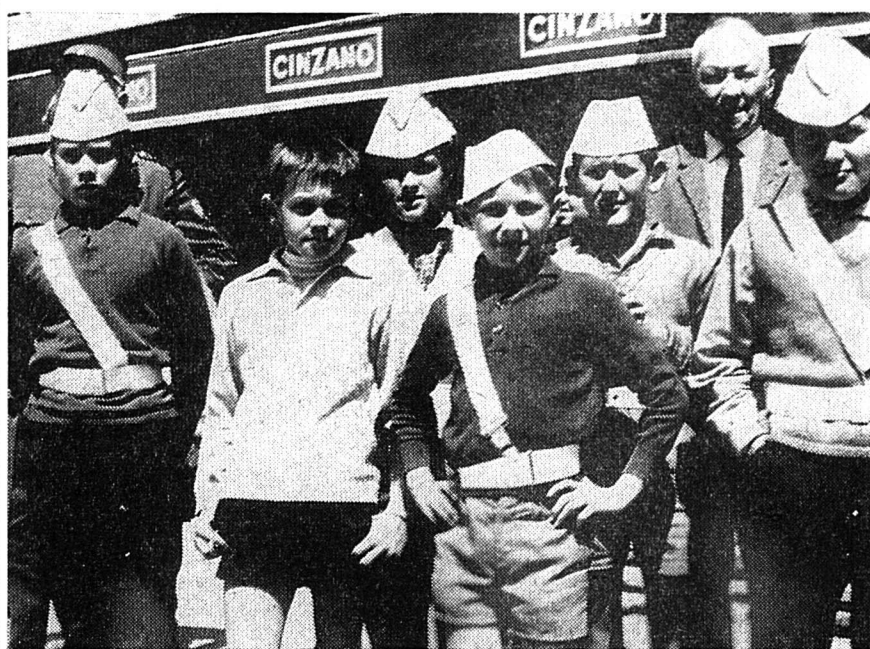
Quantités expédiées du 18 avril au 8 mai : asperges : 4 651 kg.  
Les expéditions d'asperges n'augmentent que très lentement, les conditions atmosphériques étant peu favorables à la croissance des turions.  
La floraison des pommiers est belle malgré quelque irrégularité dans certaines cultures.  
Les premières laitues pommées pourront être coupées au cours de la semaine.

## ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON

Chippis : M. Hermann Eyer, 54 ans, 10 heures.  
Héremence : M. Antoine Gauye, 75 ans, 10 heures.

# Sion et la région

## Les patrouilleurs scolaires entrent en action à St-Léonard



Un groupe des patrouilleurs scolaires de Saint-Léonard.

Sion (FAV). — Hier, pour la première fois, les patrouilleurs scolaires de ce village sont entrés en action.

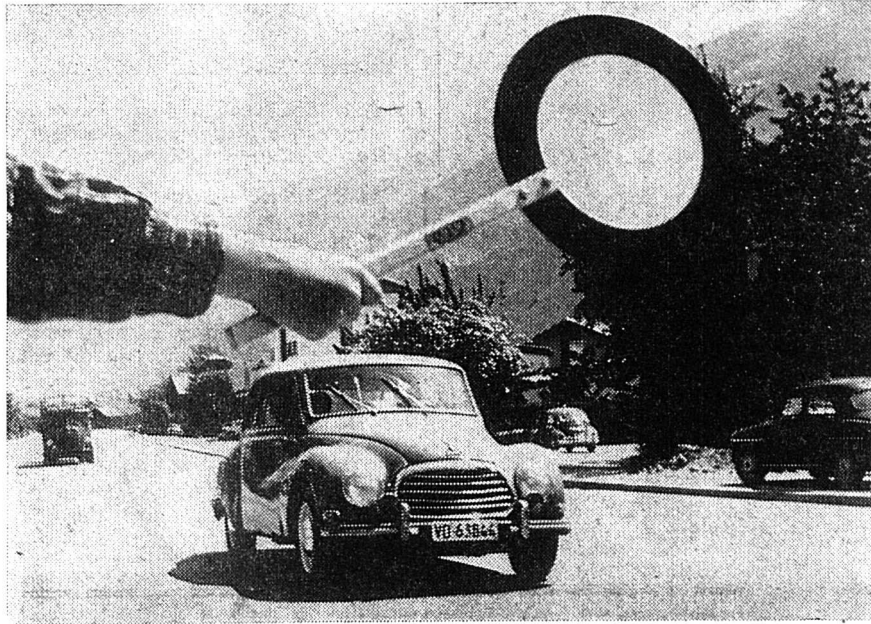
Equipés du capet et du baudrier, ils sont quinze garçons qui règlent aux passages zébrés le cheminement des piétons et l'arrêt des véhicules à moteur au moyen de la palette portant le disque rouge et blanc.

Nous avons assisté à cette « première » dirigée par le brigadier Ribordy, de la Police cantonale. M. Paul Boven, président de la section valaisanne du TCS avait tenu, lui aussi, à voir le travail de ces jeunes qui ont compris ce que l'on attendait de leur collaboration.

La Police cantonale a pu donner des causeries sur la circulation dans les écoles de St-Léonard et présenter des films offerts par le Touring-Club Suisse.

— Nos élèves se passionnent pour l'étude des problèmes de la circulation et sont très intéressés par le fait qu'ils peuvent rendre service, nous dit M. Jacquemet, instituteur.

Le TCS et l'ACS ont fourni le matériel mis à la disposition des patrouilleurs scolaires.



La palette rouge et blanche est levée par un patrouilleur, et l'automobiliste s'arrête aussitôt.



M. Paul Boven, président de la Section valaisanne du T.C.S. et le brigadier Ribordy observent le travail des travailleurs scolaires.

## Pour la fête des églises

SION (FAV). — Une conférence de presse a réuni hier plusieurs animateurs de la Fête interparoissiale organisée en faveur des églises. D'après les renseignements qui nous ont été donnés, cette manifestation — unique en son genre — s'annonce d'une manière exceptionnelle. M. Albert Antonioli, président du comité, M. Charles de Preux, chef de l'organisation, ainsi que plusieurs présidents de commissions et chefs de service, ont montré les multiples aspects de cette fête qui mobilise depuis un certain nombre de mois plus d'une centaine de collaborateurs et collaboratrices. Il n'est pas exagéré de dire qu'en définitive, il a été fait appel à plus de 400 personnes pour assurer le succès de cette fête interparoissiale. Nous manquons de place aujourd'hui pour présenter tous les éléments mis en place de telle sorte qu'un très large public puisse trouver de nombreuses satisfactions les 28, 29 et 30 mai sur l'emplacement de l'école des garçons et de l'école secondaire, ainsi que dans les locaux qui seront aménagés à cette occasion. Nous reviendrons donc demain sur l'ensemble de cette organisation.

## Chute à ski

LENS (Wz). — Ces dernières jours, le jeune Praplan Gérard, de Lens, étudiant au collège de Sion, s'adonnait aux joies du ski dans la région du Grand St-Bernard ; soudain, il fit une chute et se brisa une jambe. On le transporta à l'hôpital pour lui donner les soins nécessaires.  
Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

## Il se blesse en manipulant une plaque de tôle

SION (FAV). — Un Sédunois, M. Canisius Buchs, âgé de 53 ans, manipulait une grande plaque de tôle. Elle lui glissa soudain des mains, provoquant une coupure profonde à un doigt.

M. Buchs dut se rendre à l'hôpital où on lui fit quelques points de suture.

## Une belle route

BAAR (Wz). — Les habitants du village de Baar qui ont des propriétés à la partie supérieure de la localité sont desservis maintenant par une belle route goudronnée. Ainsi, les nombreux bénéficiaires en seront très heureux car une grande partie de leur campagne se trouve dans ce réseau.

Ce jour, le brigadier Ribordy a également donné tous les conseils nécessaires pour qu'ils agissent avec prudence et qu'ils assument leur rôle à la perfection. Ce fut le cas, d'ailleurs. Mais on ne peut pas dire que les piétons aient compris l'attitude qu'ils doivent adopter. Ils traversent la route — extrêmement dangereuse — sans se soucier des passages qui leur sont réservés. Il reste donc à éduquer les piétons à St-Léonard comme ailleurs, car ce sont bien les derniers à se soumettre aux règles en vigueur. Quant aux automobilistes, ils devraient encore faire un effort pour respecter les indications des patrouilleurs scolaires dans nos villes et nos villages. St-Léonard, en créant les patrouilles scolaires, donne un exemple à d'autres villages. La Police cantonale est à la disposition des communes pour donner un enseignement en matière de circulation et pour former ces patrouilles. Les jeunes sont assurés par la Conférence suisse de sécurité à Berne.

En fin d'exercice, M. Boven, au nom de la section valaisanne du TCS, a offert un verre aux patrouilleurs ;

c'était un verre de sirop, qui fut très apprécié.

## Coup de couteau dans la cuisse

SION (FAV). — Occupé à dépecer une pièce de bétail, un boucher d'origine italienne, M. Giuseppe Fiore, âgé de 28 ans, travaillant dans une boucherie de la place, fut victime d'un accident de travail.

Le couteau qu'il employait pour son travail dévia et lui fit une profonde entaille dans la cuisse.

Pendant son sang en abondance, il fallut conduire tout de suite M. Fiore à l'hôpital pour y recevoir des soins.

## La main

### dans la circulaire

SAVIESE (FAV). — Un habitant de St-Germain-Savièse, M. Jacques Héritier, âgé de 29 ans, travaillait à une pièce de bois à l'aide d'une circulaire lorsque, sur un faux mouvement, il eut la main prise dans la lame.

La main sérieusement mutilée, il fut aussitôt amené à l'hôpital régional de Sion. Il fallut lui amputer deux doigts, à la troisième phalange.

## Avec l'Union chorale du Centre

VEYSONNAZ (Wz). — Pour le 23 mai, l'Union Chorale du Centre a choisi Veysonnaz comme point de ralliement de l'antité. Une quinzaine de sociétés s'y rencontreront pour y mieux sceller la commune appartenance au grand culte du chant. Cette journée d'attendrissante allégresse fera oublier les longues soirées de répétitions, ces journées qui se prolongent, après la journée véritable, et dont personne ne tient l'exacte comptabilité.

En effet, à bien réfléchir, que de soirées consacrées à la messe de Noël, à celle de Pâques, à celle de la Confirmation ou de la Première Communion, pour ne citer que quelques grands moments de la vie religieuse et aussi artistique du village. On aurait tort d'oublier certaines manifestations procurées ou soutenues par la chorale. A la fin de la messe ou du spectacle, la foule se réjouit : « Ils » en ont mis un coup ! Les esthètes qui généralement ne font pas grand chose pour le développement artistique d'une communauté, trouvent pour-

## GRAIN DE SEL

### Le chant du cygne...

— Avez-vous répondu directement à cette lectrice qui nous a écrit la semaine passée un gentil billet, mais dans lequel elle a fait une faute qui vous a beaucoup amusé ?

— Vous parlez de cette dame pour laquelle « le chant du cygne » est l'instant le plus glorieux de l'existence...

— Oui.  
— Eh bien non, je n'ai pas écrit à cette personne en pensant que nous redresserons son erreur ici même

— Le chant du cygne, Madame, est « un chant mélodieux, attribué dans la légende antique, au cygne, à l'instant surtout où il est près de mourir ». Je ne pense pas que, dans votre esprit, ce soit là « l'instant le plus glorieux de l'existence ». Aussi je vous prie d'entendre Buffon : « Les Anciens, dit-il, ne s'étaient pas contentés de faire du cygne un chantre merveilleux ; seul entre tous les êtres qui frémissent à l'aspect de leur destruction, il chantait encore au moment de son agonie et préludait par des sons harmonieux à son dernier soupir : c'était, disent-ils, près d'expirer et faisant à la vie un adieu triste et tendre, que le cygne rendait ces accents si doux et si touchants, et qui, pareils à un léger et douloureux murmure, d'une voix basse, plaintive et lugubre, formaient son chant funèbre ; on entendait ce chant lorsque, au lever de l'aurore, les vents et les flots étaient calmes ; on avait même vu des cygnes expirant en musique et chantant leurs hymnes funéraires. Nulle fiction, en histoire naturelle, nulle fable chez les Anciens n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée ; elle s'était emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs : poètes, orateurs, philosophes même l'ont adoptée comme une vérité, trop agréable pour pouvoir en douter. Il faut bien leur pardonner leurs fables, elles étaient aimables et touchantes ; elles valaient bien de tristes, d'arides vérités : c'étaient de doux emblèmes pour les âmes sensibles. Les cygnes, sans doute, ne chantent point leur mort, mais toujours, en parlant du dernier essor et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : « C'est le chant du cygne »... Voilà, je pense, une explication fort claire.

— Nous pourrions noter au passage qu'au figuré l'expression « le chant du cygne » désigne la dernière œuvre d'un homme de talent en musique, en poésie, en peinture : Les Cantiques spirituels sont le chant du cygne de Racine, et que c'est non seulement pour leur chant et pour leur style très pur, mais encore pour leur grâce et leur majesté que Pindare fut surnommé le cygne de Dirce, Virgile le cygne de Mantoue et Fénelon le cygne de Cambrai.  
— Le chant du cygne, c'est donc le dernier chef-d'œuvre d'un auteur avant qu'il ne se taise pour toujours. Vous saisissez la nuance, Madame ?

Isandre.

## Brillant succès universitaire

SION (FAV). — Mlle Anne-Marie Michaud, fille de M. Joseph Michaud, directeur de Pro vins, et Mme Michelle Favre-Emonet, belle-fille de M. Antoine Favre, juge fédéral, viennent de conquérir brillamment leur diplôme de pharmaciennes à l'Université de Genève. Ces deux honorables Valaisannes ont obtenu, aux examens finals, une note voisine du maximum.

La FAV les félicite chaleureusement et leur souhaite beaucoup de satisfaction et de chance dans leur carrière.

VOLVO



# Sierre et la Noble Contrée

## Route cantonale valaisanne : une correction que l'on attendait

Depuis des années, pour ne pas dire depuis que la circulation automobile a pris l'essor que nous lui connaissons actuellement, les usagers de la route cantonale, en Valais, ont toujours déploré, avec raison, le mauvais tracé du tronçon du bois de Finges, de Sierre à La Souste.

Il y a un peu plus d'une année, une première correction avait été effectuée à la sortie de la célèbre forêt, jusqu'à l'entrée de la Souste, tronçon qui permettait déjà, malgré son peu de longueur, de dégorgner quelque peu les bouchons qui se formaient dans le bois, depuis la bifurcation de la vallée d'Anniviers.

L'Etat du Valais, conscient de ce que ce « boyau » avait de désagréable pour les automobilistes, a décidé, après mûres réflexions, de corriger ce fameux passage du bois de Finges.

### DEUX POSSIBILITES POUR UNE SEULE CORRECTION

Lorsque les services techniques de l'Etat du Valais se penchèrent sur le problème de la correction de la traversée du bois de Finges, ils envisagèrent immédiatement les deux possibilités offertes.

Corriger la route existant actuellement, en empruntant, autant que possible, le tracé actuel, ou alors, construire une nouvelle route passant à droite du Rhône, depuis la Souste, et rejoignant Sierre, en passant au-dessous de la localité de Salquenen.

Certes, le second projet pouvait sembler très séduisant, car il permettait ainsi à la nouvelle route de sortir de la zone d'ombre où elle se trouve actuellement, et, ce faisant, permettait ainsi d'éviter les périodes où la chaussée, par suite de cette ombre, se trouve complètement verglacée, partant de là, fort dangereuse.

Cependant, après de multiples études, il apparut que ce projet, bien que séduisant, ne valait pas grand-chose, d'une part parce qu'il coûtait trois à quatre fois plus cher que la correction de la route actuelle, et, d'autre part, parce qu'il tombait sur le tracé futur de l'autoroute du Valais, ce qui, à ce moment-là, aurait amené deux routes parallèles dont l'une, en tout cas, la cantonale, n'avait plus sa raison d'être, ceci d'autant plus qu'il n'y a aucun village à desservir entre Sierre et la Souste.

Dès lors, avec raison, les services techniques de l'Etat du Valais adoptèrent l'idée de correction de la route actuelle.

### UN TRONÇON DIGNE DE LA ROUTE CANTONALE EXISTANTE

Actuellement, les travaux ont commencé et permettent déjà maintenant de se rendre compte de ce que sera la nouvelle artère.

Tous les fameux virages, terreurs des automobilistes roulant l'hiver ou les jours de pluie, seront supprimés. Tous les dos d'âne, qui empêchaient, même une voiture rapide, de dépasser un véhicule très lent, seront également supprimés.

## Chauffard condamné par contumace

**BRIGUE (FAV).** — Le Tribunal d'arrondissement de Brigue a condamné un monteur allemand de 31 ans, Jürgen M., habitant Berlin, à trois mois d'emprisonnement sans sursis, à 300 frs d'amende, aux frais et à des indemnités civiles.

Ce dernier, qui fut introuvable, a été condamné par contumace. Jürgen M. se trouvait en état d'ébriété et avait abimé plusieurs voitures dans un parc de stationnement ainsi qu'une propriété près de Brigue.

## Vaccinations antivarioliques à Sierre

**SIERRE.** — Cet après-midi, au sous-sol du bâtiment de l'école de Sierre, auront lieu les vaccinations antivarioliques publiques effectuées par le médecin du district. Celles-ci se dérouleront dès 14 heures.

## Crans : ses hôtes

**CRANS.** — L'Hôtel de l'Etrier de Crans recevra dans le courant du mois de mai quelques hôtes de marque, dont entre autres S. Exc. de Charbonnière, ambassadeur de France à Berne, et le général finlandais Simelius accompagné du commandant de corps Annasohn.

## Action « géraniums »

**SIERRE.** — L'administration communale de Sierre communique que la livraison des pots de géraniums aura lieu mardi 18 et mercredi 19 mai pendant les heures de travail, aux serres de la ville, près du nouveau cimetière, contre paiement comptant.

Le projet de l'Etat du Valais prévoit une grande amélioration du pont, à la sortie de Sierre, qui enjambe la voie ferrée. La route cantonale empruntera ensuite le tracé qui coupe la route de Salquenen, passe derrière le garage Pellanda et rejoint le tracé actuel à la hauteur du pont du Rhône.

De là, jusqu'à la sortie de la forêt, la chaussée actuelle sera corrigée, et surtout élargie puisque la partie roulable sera portée, comme tout le reste de la route cantonale, à 10,50 mètres.

Immédiatement après le pont, se trouve le camping du TCS. Ce dernier, afin de permettre l'élargissement, sera poussé plus en arrière. Une seule courbe, très grande, subsistera, celle se trouvant à la hauteur de l'embranchement de la route de la vallée d'Anniviers.

Le carrefour de cette même route sera également amélioré, ce qui évitera de nombreux accrochages, spécialement en période de tourisme estival, où les automobilistes étrangers sont toujours désagréablement surpris

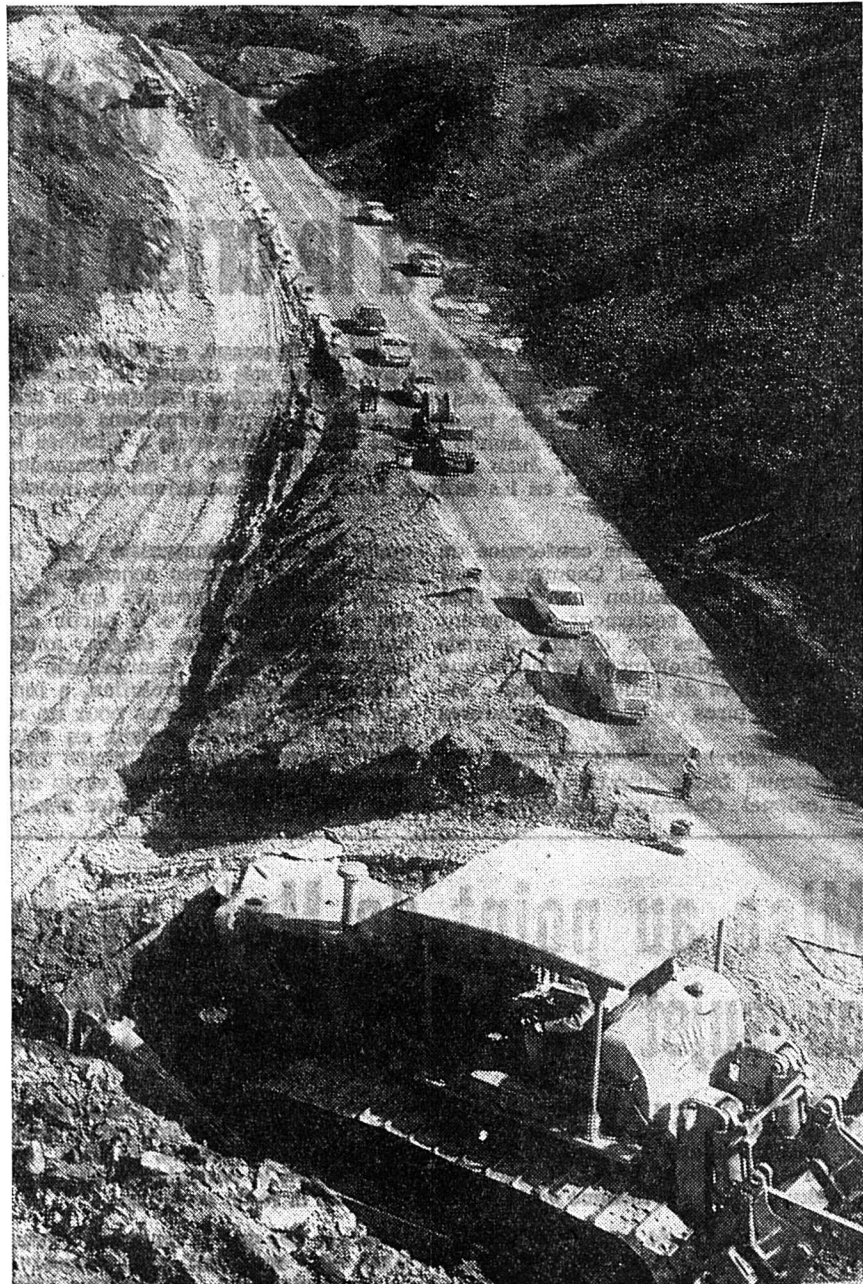
de se trouver brusquement en plein carrefour.

Cette correction de la route cantonale au bois de Finges consistera surtout en travaux de terrassements. Selon les services techniques de l'Etat du Valais, ce ne sont pas moins de 55 000 mètres cubes de terre qui devront être déplacés.

Actuellement, 1,5 km. de tronçon ont été mis en chantier. Ces travaux seront activement poursuivis afin d'être terminés au plus tôt, de façon que d'autres corrections puissent être entreprises, permettant ainsi au service cantonal des routes de rectifier complètement la route cantonale, dans les cinq ans à venir, ainsi que le programme établi le prévoit.

Les automobilistes empruntant la route du Valais seront certainement d'accord de baisser quelque peu leur moyenne, sur certains tronçons, s'ils sont assurés de trouver, d'ici quelques années, une route répondant aux nécessités du trafic motorisé actuel qui se veut toujours plus fluide.

Texte et photos Valpresse.



Tout est en chantier et les collines sont rasées et nivelées par de puissants trax. (Photo Valpresse)

## Dire avec des fleurs...



Avec la venue du printemps, c'est évidemment l'apparition des fleurs. Chaque année, à pareille époque, les enfants des villages mettent à profit le goût du touriste pour nos magnifiques variétés de fleurs... et sur les routes, vous les voyez tendre à l'automobiliste pressé leurs séduisants bouquets de printemps. Une façon charmante pour ces gosses de recueillir quelques sous. Comment ne pas nous laisser attendrir?...

## Soldats vaudois à Anniviers

**ANNIVIERS (FAV).** — Quelque 200 soldats sont arrivés hier dans le Val d'Anniviers, pour y séjourner jusqu'au 28 mai. Il s'agit de recrues de l'Ecole d'infanterie de montagne de Lausanne, qui stationne à Grimentz et à Zinal.

Nous leur souhaitons d'agréables exercices parmi les sommets anniviards.

# Sierre fête Madame Perrollaz nonagénaire



Le président Salzmänn trinque avec la nonagénaire, Mme Perrollaz. (Photo VP)

Une invitation à se rendre chez une personne âgée absolument hors du rayon de ses connaissances, pour lui présenter ses respectueux hommages à l'occasion de son nonantième anniversaire, ne peut manquer de susciter quelque embarras.

En cette belle journée de mardi 12 mai, où Mme Antonia Perrollaz pouvait fêter ses 90 ans, l'appréhension de rencontrer un vieillard accablé par les ans se changea, dès le seuil de sa chambre franchie en une expansion de joie pour toutes les personnes venues la saluer.

Le torse dressé allègrement, la vénérable nonagénaire se levait sans difficulté de son fauteuil pour tendre la main à chaque visiteur. Son visage a conservé la fraîcheur où le regard vif dit toute la lucidité de son esprit. Elle lit sans lunette et, si on hausse la voix en lui parlant, vite un petit coup d'œil vous fait comprendre que c'est inutile.

Cette jeunesse prolongée si loin dans le temps est due certes à sa santé robuste; jamais aucun médecin n'a eu à s'en occuper; est-ce là le secret? Madame n'a jamais goûté aux boissons alcooliques, ceci va réjouir les croix bleue et d'or. Ce qui importe, c'est que Mme Perrollaz ne vieillit pas, le calendrier s'effeuille, l'arbre tient bon. Les soucis lui sont épargnés. Mlle Aline, sa fille, a le bonheur de l'entourer de toute son affection filiale en son logis ensoleillé de Muraz. Les visites de ses autres enfants y ajoutent la diversion et le rappel de souvenirs. Ce sont Mme Antoinette Uhlmann-Perrollaz à Berne et M. Jos.-Albert Perrollaz à Brigue.

### L'HOMMAGE OFFICIEL DE LA MUNICIPALITE DE SIERRE

C'est en fin de matinée que M. le président Salzmänn, accompagné de M. Biolley, secrétaire municipal, est venu féliciter Mme Perrollaz chez elle et lui présenter les vœux de santé et d'années sereines au nom de la population sierroise, accompagnés du bouquet traditionnel. De suite après l'accolade présidentielle, les conversations s'anima entre la vénérable nonagénaire et le président Salzmänn alors que M. Alfred, son fils aîné, recevait aimablement les visites, reporters et photographes. C'est ainsi qu'en une sympathique ambiance, on trinqua à la santé de l'honorable jubilaire. Sur le visage de

## Mort subite

**SIERRE.** — Un ressortissant italien, le nommé M. Rinaldi, d'origine sicilienne, âgé de 45 ans et père de famille, a été trouvé mort dans son lit dans la nuit de lundi à mardi. On pense que cette mort est due à une crise cardiaque. Le prénommé ayant travaillé tout à fait normalement pendant la journée. M. Rinaldi, habitant Sierre, était au service de l'entreprise Antille. Sa dépouille a été dirigée sur l'Italie.

## Bourgeoisie de Sierre

**SIERRE.** — Un nouveau conseiller bourgeoisial a été nommé au sein du Conseil bourgeoisial de Sierre. Il s'agit de M. Rodolphe Martin, qui remplace le regretté Jean Arnold.

Par ailleurs, l'élection du nouveau président de la bourgeoisie a été fixée au samedi 6 juin prochain. Les bourgeois se réuniront à cet effet au Château Bellevue. Outre cette élection, les bourgeois sont appelés à siéger en assemblée générale 1965, au cours de laquelle ils débattront un ordre du jour comportant 6 points, entre autres la lecture des comptes 1964, la lecture du budget 1965, ainsi que l'admission d'un nouveau bourgeois.

la bonne grand-maman se lisait un charmant sourire de reconnaissance.

Que le Ciel vous accorde, chère Madame, encore longtemps de beaux matins.

Cgr.

### NOTES SUR LA FAMILLE PERROLLAZ

Mme Antonia Perrollaz, née Tahn, originaire d'Allemagne, avait épousé M. Alfred Perrollaz alors qu'il travaillait à Winterthur. En 1923, la famille s'installa à Muraz et M. Perrollaz était occupé à l'AIAG à laquelle il voua 24 ans de labeur intelligent.

Quatre enfants sont nés de ce mariage : M. Jos.-Alfred, qui habite Brigue; Marcel, décédé en 1957; Mme Uhlmann, à Berne, et Mlle Aline, qui les remplace tous auprès de leur chère mère.

La famille Perrollaz est originaire de Chalais. Feu M. Alfred, époux de Mme Antonia, était frère d'Oscar Perrollaz, qui fut un chroniqueur apprécié et collaborateur à la FAV, et le fondateur de la première coopérative fruitière valaisanne. Un autre frère était le père de Jules et d'Emile, tous deux employés des postes à Sion. M. l'abbé Perrollaz, vicaire à Sierre, est un neveu de la nonagénaire fêtée ce jour. Tous se distinguent par une jovialité attachante, de l'humour qui ne nuit pas à une intelligence doublée d'un esprit d'initiative.

(Photos Schmid)



Madame et Monsieur Albert Gallard-Gaillard, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Aigle et Ardon; Monsieur et Madame Amédée Gallard-Blanchet, leurs fils et belle-fille, à Ardon;

Madame Veuve Hélène Balet-Balet et famille, à Grimisuat; Monsieur Louis Balet, à Grimisuat; La famille de feu Lucien Balet-Maillard, à Grimisuat; La famille de feu Alfred Constantin-Balet, à Grimisuat; La famille de feu Basile Balet-Balet, à Grimisuat; Révérend Père Félix Balet, au Bouveret; Révérend Père Régis Balet, à St-Maurice; La famille de feu Rodolphe Gallard-Coppey, à Paris; La famille de feu Charlot Gallard-Delaloye, à Ardon;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire-part du décès de

MADAME VEUVE

## Philomène GAILLARD

née BALET

Tertiaire de Saint-François

leur très chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-mère, tante, cousine et parente, survenu à Ardon, à l'âge de 80 ans, munie des Secours de la Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le jeudi 13 mai 1965 à 10 h. 30.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P 31572 S



# Les rebelles du Vietcong déclenchent une puissante attaque au Vietnam

SAIGON. — L'attaque vietcong déclenchée hier vers 4 heures du matin contre le chef-lieu de province de Phuoc Binh et contre le camp militaire américain de Song Be est considérée comme la plus puissante déclenchée par les rebelles depuis de nombreuses semaines. En outre c'est la première fois qu'un chef-lieu de province tombe entre les mains des unités communistes qui occupèrent la ville pendant plusieurs heures.

Le camp de Song Be était défendu par plusieurs fortins dotés de mitrailleuses et de positions de mortiers. Mais devant la puissance de l'attaque lancée par les rebelles, les troupes défendant le camp durent se replier et

les Vietcong parvinrent à l'intérieur du mess où des soldats américains étaient en train de se ravitailler. Les soldats américains, une quarantaine croit-on, se regroupèrent et au corps à corps protégèrent les autres bara-

quements. L'aviation ayant été alertée, les appareils lâchèrent des bombes au napalm autour du camp, manœuvre qui permit aux renforts hélicoptères d'arriver. Les pilotes eurent cependant du mal à débarquer leurs troupes car les Vietcong, en s'emparant de cinq véhicules blindés, avaient rendu l'aérodrome (distant de 4 km. du camp) inutilisable. Les bombardiers devaient effectuer 59 sorties et l'un d'eux, touché par le feu Vietcong, dut faire un atterrissage forcé, mais le pilote américain dut à l'intervention d'un hélicoptère de ne pas tomber entre les mains des Vietcong. A 10.30, les Rangers vietnamiens arrivaient en renfort suivis plus tard par des troupes régulières. Les Vietcong avaient alors rompu le contact dans la plupart des secteurs. Le pilote d'un bombardier réussit toutefois à toucher un des véhicules blindés pris par l'ennemi qui était chargé de guerilleros. Un autre blindé devait être détruit ainsi que plusieurs nids de mitrailleuses et positions de mortiers.

## Les « ex-sœurs siamoises » opérées



TURIN (AFP). — 24 heures après l'intervention qui les a séparées, l'état de santé de Santina et de Giuseppina Foglia, les « ex » sœurs siamoises, « est excellent » et « dépasse les prévisions les plus optimistes », a déclaré, ce matin, le professeur Solerio, qui les a opérées, hier, à Turin.

Les deux fillettes, a indiqué le pra-

ticien, ont passé une nuit tranquille et leur réaction post-opératoire est positive.

L'intervention à laquelle Santina et Giuseppina, âgées de six ans, ont été soumises a duré près de cinq heures. C'est la première opération chirurgicale de cette nature qui ait été effectuée en Italie.

## Le président Mao Tsé Toung appuie le peuple dominicain

PEKIN (AFP). — « Le peuple chinois appuie résolument le peuple dominicain dans sa lutte patriotique contre les impérialistes américains, affirme le président Mao Tsé Toung dans une déclaration diffusée hier soir à Pékin par l'agence Chine nouvelle. « Je suis convaincu, ajoute-t-il, qu'avec le soutien des peuples du monde entier, le peuple dominicain est sûr de remporter la victoire finale ».

Après avoir reproché à l'administration du président Johnson de se livrer à Saint-Domingue à « une répression sanguinaire ». Le président Mao Tsé Toung poursuit : « Les Etats-Unis ont placé leur intervention sous le drapeau de la lutte contre le communisme. Mais combattre le communisme signifie pour les impérialistes américains combattre tous ceux qui refusent de se soumettre à leur contrôle. C'est ce que Hitler,

Mussolini et Tojo avaient fait dans le passé, et ce que les Américains font aujourd'hui sur une plus vaste échelle ».

« L'agression américaine, dit encore le président Mao Tsé Toung, a montré avec évidence au peuple dominicain et à tous les autres peuples de l'Amérique latine que pour sauvegarder leur indépendance et leur souveraineté, il est nécessaire, dans la lutte contre les agresseurs impérialistes, de rendre coup pour coup ».

En conclusion, le président Mao Tsé Toung déclare que « les peuples du camp socialiste, les peuples de tous les continents, doivent s'unir et former un large front commun pour s'opposer à la politique d'agression et de guerre des impérialistes américains et pour sauvegarder la paix du monde ».

# Le colonel Caamano définit la situation faisant suite à la crise de St-Domingue

SAINT-DOMINGUE. — Le colonel Francisco Caamano, « président » des forces constitutionnelles, a déclaré lundi avant que soit connue la démission du général Wessin que des entretiens en vue d'une solution politique à la crise dominicaine pourraient débuter immédiatement si le gouvernement composé par la « junte » du général Antonio Imbert Barrera parvenait à éliminer les généraux Wessin y Wessin, Juan de Los Santos Cespedes et du commodore Francisco Rivero Caminero en les exilant. L'une de ces conditions est maintenant remplie.

C'est au cours d'une conférence de presse que le colonel Caamano avait fait cette déclaration en précisant qu'il était non seulement fermement opposé à toutes les dictatures mais qu'il était « absolument certain » que les dictatures de gauche étaient « infiniment pires » que les dictatures de droite.

Ces déclarations sont les plus catégoriques faites jusqu'à présent par le colonel Caamano, lui-même éti-

queté comme communiste par les Etats-Unis à diverses occasions.

Le leader des insurgés qui dirige son « gouvernement » à partir d'un immeuble de quatre étages, ancien emplacement de la chancellerie canadienne avant la révolution, a indiqué que des négociations pour un règlement du conflit étaient en cours avec la participation du nonce apostolique Emmanuel Clarizio et du docteur José A. Mora, secrétaire général

de l'Organisation des Etats américains.

Le colonel Caamano a exprimé une admiration particulière pour Mgr Clarizio « un homme en qui nous avons grande confiance non seulement parce qu'il a montré de la bonne volonté envers le peuple dominicain, mais parce qu'il représente Sa Sainteté le pape ».

M. Hector Aristy, ministre de la présidence, qui passe pour l'un des conseillers les plus proches du colonel Caamano, a déclaré que tout règlement de la crise devait s'appuyer sur la constitutionnalité. Il a fait cette déclaration pour « clarifier » les affirmations du colonel Caamano au sujet des négociations du nonce apostolique et de la demande tendant à l'élimination des généraux Los Santos Cespedes, Wessin y Wessin et du commodore Rivera Caminero.

Comme on lui demandait s'il s'attendait au retrait prochain des forces américaines du territoire dominicain, il a répondu par l'affirmative, exprimant pour la première fois une opinion favorable sur la force du maintien de la paix que doit constituer l'Organisation des Etats américains.

## Mort d'épuisement

REITENBERG (Bavière) (AFP). — Pendant 27 heures, un garçonnet de 2 ans et demi a erré à la recherche de son chat : il est mort d'épuisement. Le petit garçon vivait à Reitenberg (Bavière). Ayant constaté la disparition de son chat, il avait cru pouvoir le retrouver dans le voisinage, mais ses recherches furent vaines.

Au bout de 27 heures, sa grand-mère découvrait l'enfant respirant faiblement au pied d'un massif de rochers. Il devait mourir peu après à l'hôpital.

180 personnes avaient participé à la recherche de l'enfant. Quant au chat, la grand-mère l'avait emporté la veille du drame.

## A travers la Suisse

### «La clique du Conseil fédéral» sympathisant avec les nazis

#### Un livre qui intéresse la Suisse

LONDRES (ATS). — Dans un livre de 288 pages intitulé « Le Contrebandier diplomatique », qui sortira le 14 mai chez Arthur Barker, à Londres, sir John Lomax, qui fut durant une partie de la 2e guerre mondiale attaché commercial de son pays à Berne, décrit son activité d'alors.

Le livre, selon sa notice de présentation, doit éveiller un grand intérêt en Suisse, et apparaît comme passionnant à plus d'un point de vue. M. Lomax, qui avait déjà derrière lui une activité consulaire dans plusieurs pays lorsqu'il fut envoyé à la légation britannique en Suisse, considéra que sa principale mission était de faire profiter de l'industrie suisse d'armement les alliés autant que l'axe. Il décrit en détail comment il a dû s'efforcer de convaincre son chef de mission ainsi que son supérieur londonien que le blocus de la Suisse par les Britanniques pourrait servir à mettre la Suisse au service des Anglais. Tout d'abord, ni son chef à Berne ni le gouvernement londonien ne voulurent entendre parler de ces plans, avançant que la Suisse était aux alliés en tant que siège de la Croix-Rouge, et comme dernier refuge de la liberté et de la démocratie.

Sir John Lomax distingue nettement entre la majorité écrasante de la population qui, tout comme le général Guisan et les milieux militaires, nourrissait des sentiments amicaux vis-à-vis des alliés, et la « clique dominante », favorable à l'axe et convaincue de la victoire d'Hitler. M. Pilet-Golaz, qui était alors chef du Département politique fédéral, apparaît dans cet ouvrage sous un jour peu favorable. En revanche, M. Lomax cite comme louable pour la population suisse le fait qu'un groupe d'ouvriers aient offert à la légation britannique de saboter leur usine, après avoir appris qu'elle travaillait pour les Allemands. L'auteur ajoute qu'il est étonnant à quel point les chefs politiques tenaient la population dans l'ignorance.

Il est possible, nous dit la morale que l'auteur tire de ce chapitre, que les Suisses, comme « leurs cousins allemands », soient particulièrement dociles à la voix de l'autorité. Ses expériences montrent « la rapidité avec laquelle même un groupe de solides citoyens se débarrassent des entraves parlementaires pour choisir des voies autoritaires, quand on leur accorde avec confiance les pleins pouvoirs ».

L'activité de contrebande diplomatique à proprement parler de l'auteur ne peut être rendue dans un bref compte rendu de ses mémoires. Il faut se contenter d'indiquer que M. Lomax, après être parvenu à se faire entendre à Berne et à Londres, passa la plus grande partie de son temps en Suisse à organiser la contrebande de diamants industriels de France en Suisse, puis de là en Grande-Bretagne. Il avait deux importants collaborateurs suisses, une dame et un monsieur dont il ne relève pas les noms et qu'il appelle « Mabel » et « Pierre ». Ces matrices étaient payées en or, qui était passé en contrebande de Suisse en France, au nez de la Gestapo et de la police de Vichy.

M. Lomax cite des machines-outils importantes pour la guerre, dont il envoya six exemplaires en Grande-Bretagne, un instrument compliqué servant à déchiffrer les photographies aériennes, ainsi que de nombreuses opérations secrètes, au cours desquelles est intervenu un mystérieux Suisse d'Espagne aujourd'hui décédé, du nom de Marc Birkigt, industriel à Barcelone.

L'auteur adopte un ton critique et presque hostile vis-à-vis du Conseil fédéral d'alors et de sa politique de neutralité. L'auteur constate : « Rien ne peut effacer des annales le fait que la clique dirigeant à Berne avait réussi à abuser des éléments importants de son industrie au point de les faire travailler pour les nazis ».

## Mise au point de Malinovsky au sujet de la puissance russe

MOSCOU. — « L'URSS et tout le camp socialiste possèdent une puissante force militaire et ils ne craignent nullement les manœuvres des provocateurs et des agresseurs. Si les impérialistes déclenchaient la guerre, ce sera pour eux l'effondrement total », a déclaré hier à Moscou le maréchal Rodio Malinovsky, ministre soviétique de la défense, annonce la radio soviétique.

Prenant la parole à une réunion des anciens combattants soviétiques et étrangers de la deuxième guerre mondiale, et à laquelle assistaient plusieurs autres chefs militaires soviétiques, notamment le maréchal Joukov et le général Pouyade, ex-commandant de l'escadrille Normandie-Niemen, le maréchal Malinovsky s'est élevé avec force contre l'idée même qu'il puisse y avoir dans le monde une nouvelle guerre, et surtout une guerre thermo-nucléaire, en affirmant que ce serait là un déplorable malheur pour toute l'humanité. Il a souligné que si l'URSS tenait à conserver intacts ses grandes villes, ses usines et ses monuments

culturels, tels que le musée de l'Ermitage, elle entendait aussi préserver de la destruction les grandes villes étrangères, les « trésors inestimables du Louvre, le palais des doges à Venise, le Golden Gate de San Francisco et le Capitole de Rome ».

« C'est pourquoi en ce jour anniversaire de la grande victoire tous les honnêtes gens du monde expriment leur indignation et veulent à la honte l'agression de l'impérialisme américain au Vietnam » — a dit le maréchal, qui en conclusion, a lancé à tous les hommes de bonne volonté et spécialement aux anciens combattants un appel, leur recommandant d'unir leurs efforts afin d'empêcher « les fomentateurs de la guerre atomique de précipiter le monde dans une effroyable catastrophe » et de sauvegarder la paix universelle.

## L'incendie dans la banlieue de Marseille

MARSEILLE (AFP). — L'incendie, qui a éclaté avant-hier au quartier du Redon, dans la banlieue de Marseille, et s'est étendu jusqu'au massif de Puget, avait pris naissance dans un dépôt d'immondices, situé en bordure d'une pinède, estimait-on hier soir au service régional de la police judiciaire.

Le vent d'une extrême violence a fait prendre d'énormes proportions à ce qui n'aurait été, en temps normal, qu'un petit feu rapidement circonscrit.

La situation sur le front du feu évolue favorablement. Une reprise de l'incendie dans l'après-midi d'hier a été rapidement maîtrisée.

D'autre part, la seconde des deux femmes qui ont trouvé la mort dans le brasier a été définitivement identifiée. Il s'agit de Mme Maria Carmen Hidalgo, 42 ans, d'origine espagnole.

## Contrebande de cigarettes entre la Suisse et l'Italie

ROME. — L'enquête ouverte sur une mort mystérieuse survenue à proximité immédiate du couvent des capucins d'Albano près de Rome a mis mardi la police italienne sur les traces d'un vaste trafic de contrebande de cigarettes entre l'Italie et la Suisse.

Quelques heures après la découverte du cadavre d'un homme près du mur du couvent, les fonctionnaires ont en effet découvert non loin de là 30 caisses de cigarettes provenant de Suisse. L'enquête de la police a permis de constater que le défunt faisait partie d'une bande de 30 contrebandiers arrivés lundi soir dans la ferme du couvent, à bord d'un camion.

Lors d'une manœuvre maladroite du conducteur, le portail et une partie du mur du couvent s'effondrèrent sur le camion et l'un des trois individus fut tué. Le second, blessé,

se fit transporter dans une clinique romaine, en prétendant avoir été la victime d'un accident de la circulation. Le troisième larron disparut avec le camion.

Les moines du couvent affirment ne pas connaître les trois individus. Lors de l'interrogatoire, ils ont déclaré à la police que le trio avait demandé asile au couvent. L'enquête continue.

## Explosion

UDINE. — Un mort et douze blessés graves : tel est le bilan provisoire d'une explosion de munitions, qui s'est produite hier matin, à Codroipo, près d'Udine, dans le nord de l'Italie, près d'une fabrique d'explosifs.